

**MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »**

**MENTION « LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS  
ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES »**

**Parcours :**  
**Études anglophones**  
**Études hispaniques et hispano-américaines**

**MENTION MEEF SECOND DEGRÉ**

**Parcours :**  
**Anglais**  
**Espagnol**

***LIVRET 2023 – 2024***

# ***CALENDRIER UNIVERSITAIRE***

## **Semestres impairs :**

- Réunion d'information les 07 et 08 septembre 2023
- Rentrée des semestres impairs le 11 septembre 2023
- Cours du lundi 11 septembre 2023 au samedi 16 décembre 2023.
- Examens terminaux session une du jeudi 04 janvier au samedi 13 janvier 2024
- Examens terminaux session deux du lundi 17 juin au samedi 29 juin 2024

## **Semestres pairs :**

- Rentrée des semestres impairs le 15 janvier 2024
- Cours du lundi 15 janvier 2024 au samedi 20 avril 2024.
- Examens terminaux session une du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2024
- Examens terminaux session deux du lundi 17 juin au samedi 29 juin 2024

## **Vacances universitaires :**

- Toussaint : du lundi 30 octobre au dimanche 05 novembre 2023.
- Noël : du mercredi 23 décembre 2023 au mercredi 03 janvier 2024.
- Hiver : du lundi 26 février au dimanche 03 mars 2024.
- Printemps : du lundi 22 avril au dimanche 28 avril 2024.
- Ascension : du mercredi 08 au dimanche 12 mai 2024.

## **Fermetures administratives :**

- Noël : du mercredi 23 décembre 2023 au mercredi 03 janvier 2024.
- Ascension : du mercredi 08 au dimanche 12 mai 2024.
- Été : du Samedi 20 juillet au dimanche 21 août 2024.

Un visuel du calendrier peut être téléchargé sur :

<https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/scolarite/calendriers.html>

# SOMMAIRE

- Calendrier universitaire .....	2
- S'inscrire et étudier en Master .....	4
- Calendrier .....	5
- Centres de Recherche .....	6
- Stage Master 1-2, semestres 2-3 .....	7
Mention LLCER, Parcours Études anglophones .....	11
Mention MEEF second degré, parcours Anglais .....	24
Mention LLCER, Cultures et interculturalité des médias dans les mondes espagnols et latino-américain .....	42
Mention MEEF second degré, parcours Espagnol .....	55
Mention Traduction et Interprétation, Parcours Métiers de la Rédaction et de la Traduction (MRT) ....	73

# S'INSCRIRE ET ÉTUDIER EN MASTER

Responsable de la mention : Olivier Glain, [olivier.glain@univ-st-etienne.fr](mailto:olivier.glain@univ-st-etienne.fr)

## ENTREE EN MASTER

La loi du 23 décembre 2016 revoit les modalités d'accès en master en introduisant la sélection à l'entrée du Master 1.

Nous vous invitons à consulter le guide " [Préparer sa candidature en Master](#) " afin de préparer votre projet de master.

Le lien sur la page web de l'UJM est le suivant : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/candidater.html>

### MASTER 1

La nouvelle loi s'applique à tous les étudiant.es qui postulent à l'entrée en M1.

**Les étudiant.es de l'UJM** qui souhaitent poursuivre leurs études en M1 doivent faire acte de candidature dans les mêmes conditions que les candidat.es extérieur.es.

Selon la mention de master, le recrutement se fait sur examen du dossier, complété éventuellement par un entretien.

Il convient d'utiliser l'application dématérialisée Mon Master pour toutes les candidatures (plus de candidatures papier).

Les étudiant.es étranger.ères résidant dans un pays à procédure « Etudes en France » ne relèvent pas de la procédure E.candidat.

### MASTER 2

L'accès en M2 est de droit pour les étudiants qui valident leur M1 de la même mention à l'UJM. En cas de changement de mention, il convient de postuler via la procédure E.candidat.

Pour les candidat.es extérieur.es à l'UJM, il convient de postuler via la procédure E.candidat.

# CALENDRIER

## Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant.e.s auront lieu le jeudi 7 et le vendredi 8 septembre 2023. Les dates et les salles sont consultables sur le site internet de la faculté : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/scolarité/calendriers.html>

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Les **plans des campus** sur le site internet de l'université.

## CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Le calendrier de la faculté ALL reproduit dans ce livret (2<sup>ème</sup> de couverture) peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL : <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

**Début des cours : le lundi 11 septembre 2023 (conformément à l'emploi du temps)**

### ANNÉE UNIVERSITAIRE :

**1er semestre** : du lundi 11 septembre 2023 au samedi 9 décembre 2023 (12 semaines).

**2nd semestre** : du lundi 15 janvier 2024 au samedi 13 avril 2024 (12 semaines).

### VACANCES UNIVERSITAIRES :

**Toussaint** : du dimanche 29 octobre au dimanche 5 novembre 2023.

**Noël** : du samedi 23 décembre 2023 au jeudi 4 janvier 2024.

**Hiver** : du dimanche 25 février au dimanche 3 mars 2024.

**Printemps** : du dimanche 21 avril au dimanche 28 avril 2024.

**Ascension** : du mercredi 8 au dimanche 12 mai 2024.

### **ATTENTION**

*Des modifications pourront être apportées à ce livret.*

*Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (My UJM).*

## Centres de Recherche

Les étudiants de 2<sup>e</sup> année de Master sont rattachés de droit à l'un des Centres de Recherche de la Faculté ALL correspondant à leur domaine de recherche. Ils devront participer aux activités de l'une ou l'autre de ses « composantes », « séminaires » ou « axes de recherches », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES	DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS
<b>ECLLA, (Études du Contemporain en Littératures, Langues, Arts), UR.</b> Axes de recherche :	Anolga Rodionoff
<u>A1</u> : Territoires et Représentations	Gilles Del Vecchio ( <a href="mailto:gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr">gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr</a> ) Rémi Digonnet ( <a href="mailto:remi.digonnet@univ-st-etienne.fr">remi.digonnet@univ-st-etienne.fr</a> )
<u>A2</u> : Espaces de savoirs critiques	Evelyne Lloze ( <a href="mailto:evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr">evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr</a> ) Anolga Rodionoff ( <a href="mailto:anolga.rodionoff@univ-st-etienne.fr">anolga.rodionoff@univ-st-etienne.fr</a> )
<u>A3</u> : Créations - Technologies – Imaginaires	Jérôme Dutel ( <a href="mailto:jerome.dutel@univ-st-etienne.fr">jerome.dutel@univ-st-etienne.fr</a> ) Laurent Pottier ( <a href="mailto:laurent.pottier@univ-st-etienne.fr">laurent.pottier@univ-st-etienne.fr</a> )
A4 : Créations en tension	Christine Dualé ( <a href="mailto:christine.duale@univ-st-etienne.fr">christine.duale@univ-st-etienne.fr</a> ) Carole Nosella ( <a href="mailto:carole.nosella@univ-st-etienne.fr">carole.nosella@univ-st-etienne.fr</a> )
<b>HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189</b> <i>Axes de recherche</i> : Antiquité tardive et chrétienne. Éditions de textes patristiques latins.	Aline Canellis ( <a href="mailto:aline.canellis@univ-st-etienne.fr">aline.canellis@univ-st-etienne.fr</a> )
<b>IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317)</b> Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période XVI <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5.	Responsable du site de Saint-Etienne : Delphine Reguig ( <a href="mailto:delphine.reguig@univ-st-etienne.fr">delphine.reguig@univ-st-etienne.fr</a> ) Adjoint : Jean-Marie Roulin ( <a href="mailto:Jean.Marie.Roulin@univ-st-etienne.fr">Jean.Marie.Roulin@univ-st-etienne.fr</a> )

## Stage M1 semestre 2 et M2 semestre 3

### **Étudiants-es à l'UJM M1 Études anglophones et CIMMELA en semestre 2 et M2 Études anglophones en semestre 3**

**Durée** : 2 semaines ou 70 heures

Si stage en éducation nationale : minimum 20 heures d'observation de classe ou de participation à la classe.

**Date du stage** : semaines 11 et 12 du semestre 2 puis 3 Études anglophones  
(Le stage peut éventuellement être prolongé d'une semaine lors des vacances de printemps).  
Possibilité de faire un stage filé (ex : un jour par semaine notamment pour l'enseignement).

**Lieu** : associations, institutions publiques, entreprises, unité de recherche UJM, Éducation Nationale

**Condition** : stage non rémunéré

**Référent-e universitaire** : Directrice/directeur de recherche

**Inscription** : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e.

**Évaluation** : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

#### **Pour les stages hors Éducation Nationale :**

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référente/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

#### **Pour les stages dans l'Éducation nationale :**

- Présentation des caractéristiques de l'établissement, des niveaux et des classes observés pendant le stage (5 points)
- Présentation d'une séquence observée (série de séances articulées entre elles), de la progression dans laquelle elle s'inscrit (programmes des collèges et des lycées) (5 points).
- Analyse : place et rôle de l'enseignant.e, sa pédagogie et sa conduite de la classe, question de l'autorité et du climat de la classe, comportement des élèves, interactions diverses (5 points).
- Articulation de l'expérience observée avec les savoirs disciplinaires enseignés à l'Université (quels liens ?) ; intérêt du stage pour sa formation et pour son orientation professionnelle (5 points).
- 

Pour ce type de stage, le questionnaire d'évaluation par le tuteur n'est pas utilisé.

**L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par son/sa référent-e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre. Le stage ne peut débuter sans signature de la convention (à trouver sur le site de l'UJM).**

### **Étudiants-es M1/M2 à l'étranger en semestre 2/3**

(Les étudiants en cursus à l'étranger pour les 2 semestres n'effectuent pas de stage)

Pour le stage, l'étudiant-e à l'étranger lors du semestre 2 de M1 et semestre 1 du M2 se voit offrir le choix suivant :

- **Effectuer son stage** de 2 semaines (ou 70 heures) sur place selon les modalités indiquées dans le livret de Master Domaine ALL et remettre un rapport d'environ 15 pages minimum.
- 
- **OU**
- 
- **Rédiger un rapport sur son séjour à l'étranger.**

L'étudiant-e indiquera à son/sa directeur/directrice de recherche le choix qu'il a fait et lui remettra le rapport dans les délais impartis par ce/cette dernier/ère.

**Évaluation pour le second choix** : rapport sur le séjour à l'étranger d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

- Présentation du lieu de séjour (4 points)
- Description des cours suivis (objectifs, contenus) (4 points)
- Spécificités de cette formation et comparaison avec une formation française (6 points)
- Analyse : intérêt de cette expérience pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (6 points)
- La langue de rédaction sera celle du pays d'accueil si elle correspond au cursus universitaire initial de l'étudiant-e, dans les autres cas, ce sera le français.

Le travail doit être rédigé et original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution d'accueil.

# I. 1/ Mention LLCER, études anglophones

Responsable 2023-2024 : Olivier Glain, [olivier.glain@univ-st-etienne.fr](mailto:olivier.glain@univ-st-etienne.fr)

Le parcours Études anglophones de l'Université Jean Monnet est structuré selon trois Unités d'enseignement principales (Recherche, Langue et Culture) et offre la possibilité de choisir, en Master 1, entre l'Unité d'Enseignement Langue et l'Unité d'Enseignement Langue Option Traduction.

Les étudiant-es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction, pourront, s'ils ou elles le souhaitent, candidater pour entrer en Master 2 MRT l'année suivante : dans ce cas, ils ou elles devront déposer un dossier de candidature sur le site de l'UJM à partir du mois d'avril (procédure dématérialisée E-candidat). Une attention particulière sera accordée aux résultats obtenus à l'UE option Traduction.

## Année 1

### Objectifs de la formation

- Consolidation des connaissances et des compétences de la discipline.
- Approfondissement des connaissances de la spécialité choisie.
- Initiation au travail de recherche.
- Maîtrise des outils théoriques et de la méthodologie.
- Projet de mémoire en M1 (bibliographie, plan et problématique : 10 pages minimum). Mémoire d'environ 100 pages en M2 (police 12, interligne 1,5, normes de présentation MLA), soutenance en M2. La langue de rédaction du mémoire est l'anglais et la langue de soutenance le français.

L'étudiant(e) doit convenir le plus rapidement possible d'un sujet de mémoire avec un(e) enseignant(e) du département d'études anglophones dans la spécialité choisie : linguistique (dont traduction), littérature GB, US ou Commonwealth, civilisation GB, US ou Commonwealth. Il revient à l'étudiant de prendre régulièrement contact avec son directeur/sa directrice de mémoire afin de soumettre l'état d'avancement de ses recherches. Le directeur/la directrice de mémoire reste seul(e) habilité(e) à décider si un travail peut être soutenu ou non et à choisir une date soutenance et un jury en fin d'année de Master 2.

### Débouchés et poursuites d'études

Agrégation.

Poursuite en Master 2 Études anglophones.

Candidature au Master 2 « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » (cf. pages consacrées à cette formation à la fin du présent livret).

## Cas de dispense

### Master mention LLCER :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

**La dispense n'est pas un droit** mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

### Débouchés et poursuite d'études

Inscription en Doctorat ; inscription à l'agrégation.

Les étudiant(e)s qui relèvent du régime dit "bloqué" doivent le préciser obligatoirement lors de leur inscription pédagogique (un justificatif doit être remis au service de la scolarité qui autorise ou non ce régime). L'inscription sous ce régime leur permet ainsi de passer les examens terminaux.

Il est également indispensable que ces mêmes étudiant(e)s prennent contact au début du semestre (semaine 1 ou avant) avec chaque enseignant(e) assurant un cours qui les concerne.

L'étudiant(e) qui ne se sera pas inscrit officiellement en régime dit « bloqué » ne pourra pas se présenter aux examens terminaux.

**Cas particulier des étudiant(e)s qui travaillent à l'étranger :**

Les étudiant(e)s qui travaillent à l'étranger (comme assistant(e)s par exemple) sont autorisé(e)s à s'inscrire en **Master 1 MEEF et Études anglophones** mais ne peuvent en aucun cas passer à distance des examens qui exigent la présence des étudiant(e)s en France. Les enseignements qui peuvent se faire à distance sont spécifiés sur le livret de l'étudiant(e) par la mention "devoir maison".

Pour les autres cours, c'est l'évaluation en contrôle terminal qui s'applique.

**Une activité salariée est incompatible avec une inscription en M2 MEEF.**

Pour les soutenances des mémoires de Master 2 MEEF et EA, le mémoire doit être rendu **au moins 15 jours** avant la date prévue de soutenance. Si ce délai n'est pas respecté, la soutenance sera annulée. Le secrétariat du Master indiquera en début d'année universitaire les dates limites de soutenances (en juin pour le Master MEEF, en septembre pour le Master EA).

**ANNÉE 1**

**ORGANISATION DU SEMESTRE 1**

Usages avancés et spécialisés des outils numériques

<b>Bloc 1 Méthodologie de la recherche</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 6</b>	<b>Coef. 1</b>
Ressources et méthodologie recherche 1 (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE IRS)		12	<i>Fac simile</i> maison	<i>Fac simile</i> maison	<i>Fac simile</i> maison	4	1
Méthodologie disciplinaire 1 (cours MEEF Bloc 2 UE IRS)		18	Terminal 5h	Terminal 5h	Terminal 5h	2	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

<b>Bloc 2a Savoirs linguistiques</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 16</b>	<b>Coef. 2</b>
Version 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Approfondissement en linguistique 1 (cours MEEF Bloc 2 UE SRI Ic)	9	9	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Phonologie	2	10	1 écrit/oral 2h	1 écrit/oral 2h	1 écrit/oral 2h	4	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

<b>Bloc 2b * Savoirs linguistiques</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 16</b>	<b>Coef. 2</b>
Version 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Traduction écrite- Traduction spécialisée (cours MRT)		15	Épreuves écrites	Épreuve écrite 1h	Épreuve écrite 1h	2	1
Traduction orale- Interprétation (cours MRT)		15	Épreuves orales	Épreuve orale	Épreuve orale	2	1
TAO-1 (cours MRT)		18	Épreuves techniques	Épreuve technique 2h	Épreuve technique 2h	4	1

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

<b>Bloc 3 Culture</b> 2 cours sur 3 au choix	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 8</b>	<b>Coef. 2</b>
Séminaire de recherche Littérature britannique <i>(cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR2 1b)</i>	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1
Séminaire de recherche Littérature Commonwealth <i>(cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR1 1a)</i>	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1
Séminaire de recherche Civilisation nord- américaine <i>(cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR2 1c)</i>	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1

## ORGANISATION DU SEMESTRE 2

### Usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 1 Méthodologie de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 7	Coef. 2
Étape du mémoire			Problématique/pl an/bibliographie selon normes notés par directeur/directric e de recherche	<i>idem</i>	<i>idem</i>	4	1
Méthodologie disciplinaire 2 (cours MEEF Bloc 2 UE IRS)		12	1 écrit 5h	1 écrit 5h	1 écrit 5h	3	1

### Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2a Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
Version 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Approfondissement en Linguistique 2 (cours MEEF Bloc 2 UE SRI 2c)	9	9	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	3	1
ou Histoire de la langue anglaise	2	10	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	3	1

### Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2b * Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
Version 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Traduction écrite- Traduction spécialisée (cours MRT)		15	Épreuve écrite	Épreuve écrite 1h	Épreuve écrite 1h	1	1
Traduction orale- Interprétation		12	Épreuve orale	Épreuve orale	Épreuve orale	1	1
TAO-2		12	Épreuve technique	Épreuve technique 2h	Épreuve technique 2h	1	1

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances							
<b>Bloc 3 Culture</b> 2 cours sur 3 au choix	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 8</b>	<b>Coef. 2</b>
Séminaire de recherche Approfondissement en littérature et civilisation américaines ( <i>cours MEEF Bloc 2 UE SR1 2b</i> )	9	9	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1
Séminaire de recherche Civilisation britannique ( <i>cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR1 2a</i> )	12		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1
Séminaire de recherche Civilisation de l'Empire britannique et du Commonwealth ( <i>cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 UE SR2 2b</i> )	12		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1

Appui à la transformation en contexte professionnel							
<b>Bloc 4 Expérience professionnelle</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 6</b>	<b>Coef. 1</b>
Stage 2 semaines + rapport			rapport	rapport		4	5
Insertion professionnelle Cap Avenir			Validation module	Validation module		2	1

**\*L'UE2B – Langue Option Traduction pourra permettre aux étudiant·es de candidater pour entrer directement en Master II Métiers de la Rédaction et de la Traduction : voir informations en fin de livret dans la partie consacrée au Master MRT.**

## ANNÉE 2

### ORGANISATION DU SEMESTRE 3

#### Usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
<b>Méthodologie de la recherche</b>							
1 journée d'étude + 1 colloque études anglophones			1 rapport écrit maison pour chaque événement noté par directeur/directrice de recherche	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	3	1
Méthodologie disciplinaire 3 (cours MEEF)		18	<i>Fac simile</i> maison	<i>Fac simile</i> maison	<i>Fac simile</i> maison	3	1

#### Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
<b>Savoirs linguistiques</b>							
Version Thème 3 (cours MEEF)		18	1 écrit (version) 1h30 et 1 écrit (thème) 1h30	1 écrit (version) 1h30 et 1 écrit (thème) 1h30	1 écrit (version) 1h30 et 1 écrit (thème) 1h30	4	1
Séminaire de linguistique	8		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1

#### Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Bloc 3	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 2
<b>Culture</b>							
Approfondissement en littérature et civilisation américaines et britanniques (cours MEEF 2 Bloc 2 UE SRI)	18		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1
Séminaire de littérature	8		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1
Séminaire de civilisation	8		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	4	1

#### Appui à la transformation en contexte professionnel

Bloc 4	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
<b>Expérience professionnelle</b>							
Insertion professionnelle Cap Avenir			Validation module	Validation module		2	1
Stage 2 semaines + rapport			Rapport de stage	Rapport de stage		2	5

## ORGANISATION DU SEMESTRE 4

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

<b>Bloc 1 Méthodologie de la recherche</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 30</b>	<b>Coef.</b>
Mémoire 80-100 pages + soutenance						30	

# RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

## MASTER 1-2 Études anglophones

### RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

#### **MASTER 1**

##### Semestre 1

##### Bloc 1 Méthodologie de la Recherche :

**Ressources et méthodologie recherche 1** 12 TD E. Bouzonviller  
**Méthodologie disciplinaire 1** 18 TD S. Chapuis

Au choix Bloc 2a ou 2b

##### Bloc 2a Savoirs linguistiques :

**Version 1** 18 TD R. Digonnet  
**Thème 1** 18 TD A. S. Letessier  
**Approfondissement en linguistique 1** 9 CM 9 TD R. Digonnet  
**Phonologie** 2 CM + 10 TD O. Glain

##### Bloc 2b Savoirs linguistiques :

**Version 1** 18 TD R. Digonnet  
**Thème 1** 18 TD A. S. Letessier  
**Traduction écrite-Traduction spécialisée** 15 TD I. McClure et J. Touati  
**Traduction orale-Interprétation** 15 TD A. Moussart  
**TAO-1** 18 TD C. Courtay

##### Bloc 3 Culture

(2 cours sur 3 au choix)

##### Séminaires de recherche :

**Littérature britannique** 12 CM Y. Dureau  
**Littérature Commonwealth** 12 CM A-S Letessier  
**Civilisation nord-américaine** 12 CM L. Tracy

### PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES (Prière de vous procurer les éditions mentionnées)

#### Bloc 1

##### **Ressources et méthodologie recherche 1**

Ce cours présente la méthodologie et les outils pour la rédaction du mémoire.

##### **Méthodologie disciplinaire 1**

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

#### Bloc 2

##### **Version 1:**

Cours dispensé en anglais et français

La traduction de l'anglais au français de textes littéraires variés aura pour but une meilleure compréhension de la démarche traductologique. Outre la traduction régulière d'extraits littéraires, des rappels constants à teneur traductologique, lexicologique, syntaxique et stylistique seront mis à profit pour aboutir à une meilleure production.

**Bibliographie :**

CHUQUET Hélène & PAILLARD Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

**Approfondissement en Linguistique 1 :**

Ce cours a pour objet l'étude grammaticale des formes nominales et de l'énoncé complexe dans une perspective énonciative. À partir d'invariants sémantiques définis, il s'agira d'envisager les effets de sens possibles développés en contexte pour aboutir à une analyse grammaticale comparative critique.

**Bibliographie :**

ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.

CHUQUET Hélène & PAILLARD Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

GARNIER Georges & GUIMIER Claude, *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'agrégation d'anglais*, Nathan, Paris, 1997.

GOATER Thierry, LEMMONIER-TEXIER Delphine, ORIEZ Sandrine & CHAUVIN Catherine, *L'épreuve de traduction en anglais : Thème, version, commentaire linguistique*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

HUDDLESTON Rodney & PULLUM Geoffrey, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

**Phonologie :**

Ce cours a un double objectif théorique et pratique. Sur le plan théorique, il doit permettre aux étudiants de mener une réflexion sur le système phonologique et les mécanismes phonétiques de l'anglais afin d'acquérir les bases nécessaires à l'enseignement ou à la recherche dans le domaine de la langue orale. Ce travail prenant appui sur les grandes régularités de la langue anglaise, l'objectif pratique est de permettre aux étudiants de renforcer leurs compétences dans le domaine de la prononciation (remédiation et/ou amélioration).

**Bibliographie :**

- JOBERT Manuel & MANDON Natalie, "Précis d'anglais oral", *La Clé des Langues*, manuel et exercices disponible en ligne (gratuitement) sur :

[http://cle.ens-lyon.fr/workbook/precis-d-anglais-oral-148102.kjsp?RH=CDL\\_MAN000000&RF=CDL\\_MAN070000](http://cle.ens-lyon.fr/workbook/precis-d-anglais-oral-148102.kjsp?RH=CDL_MAN000000&RF=CDL_MAN070000)

- ROACH Peter, *English Phonetics and Phonology: A practical course*, Cambridge University Press

- WELLS, J.C., *Longman Pronunciation Dictionary*, Longman, Londres, 2008

**Bloc 2b****Traduction écrite-Traduction spécialisée**

Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

**Traduction orale-Interprétation**

Ce cours s'adresse à des étudiant-es ayant déjà pratiqué la traduction orale (version) dans leur parcours universitaire. Dispensé en laboratoire de langues, ce cours permet aux étudiant-es d'approfondir leurs compétences en traduction consécutive et simultanée. Les supports à traduire sont très variés (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films). La pratique quotidienne des médias en anglais et en français est considérée comme nécessaire.

**Bibliographie :**

TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.

HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.

BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, 2012.

**TAO-1**

Dispensé par une professionnelle de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs/futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction : le logiciel TRADOS à un niveau élémentaire puis approfondi.

**Bloc 3****Séminaires de recherche :****Littérature britannique :**

Le programme sera communiqué à la rentrée.

**Littérature Commonwealth :**

Le programme sera communiqué à la rentrée.

### **Civilisation nord-américaine :**

“This course looks at specific examples of how the rather unusual federal structure of the United States political system affects the way the country deals with contemporary social issues such as civil rights, education, health care and criminal justice.”

## **Semestre 2**

### **Bloc 1 Méthodologie de la recherche :**

#### **Étape du mémoire**

**Méthodologie disciplinaire 2** 12 TD A. A. Ventéjoux

Au choix Bloc 2a ou 2b

### **Bloc 2a Savoirs linguistiques :**

**Version 2** 12 TD F. Reviron-Piégay

**Thème 2** 12 TD R. Dignonnet

**Approfondissement en Linguistique 2** 9 CM /9 TD O. Glain

**ou Histoire de la langue anglaise 2** CM /10 TD O. Glain

### **Bloc 2b Savoirs linguistiques :**

**Version 2** 12 TD F. Reviron-Piégay

**Thème 2** 12 TD R. Dignonnet

**Traduction écrite-Traduction spécialisée** 15 TD I. McClure et J. Touati

**Traduction orale-Interprétation** 12 TD A. Moussart

**TAO-2** 12 TD C. Courtay

### **Bloc 3 Culture**

(2 cours sur 3)

#### **Séminaires de recherche**

**Approfondissement en littérature et civilisation américaines** 9 CM 9TD E. Bouzonviller

**Séminaire de recherche Civilisation britannique** 12 CM C. Jérémie

**Séminaire de recherche Civilisation de l'Empire britannique & du Commonwealth** 12 CM A-S Letessier

### **Bloc 4 Expérience professionnelle :**

**Stage** de 2 semaines en milieu professionnel. Rapport de stage (voir consignes en début de livret).

**Insertion professionnelle Cap Avenir :** la validation se fera par l'intermédiaire d'une participation à l'une des opérations suivantes :

a. **L'opération "pitch ta boîte"** organisée par la Fondation de l'Université Jean Monnet au Palais des Congrès le 30/11. Les étudiant.e.s rencontreront des chefs d'entreprises de différents secteurs et pourront échanger avec eux.

b. Une **demi-journée CapAvenir**

Les contenus incluront l'utilisation des réseaux sociaux et la réalisation de CV vidéo en langue étrangère.

c. Participer à la **journée des métiers** (en attente de confirmation de CapAvenir)

Des professionnels viendront présenter leur métier (matin) et échanger avec les étudiant.e.s (après-midi). Métiers concernés : métiers du livre, musique et musicologie, arts plastiques, FLE, traduction et interprétation, métiers de l'enseignement et/ou de la recherche.

## **PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES**

### **Bloc 1**

#### **Étape du mémoire**

Préparer un projet de mémoire en anglais : 10 pages environ à soumettre pour correction et notation au directeur/à la directrice de recherche. Des instructions plus détaillées seront données lors de la réunion de rentrée mais ce travail devra comprendre :

- Une contextualisation de l'auteur, de l'œuvre ou du sujet
- Une description et justification de la méthode de recherche/de l'approche choisie
- Une présentation de la problématique
- Une présentation du plan
- Des références bibliographiques aux normes MLA

## **Méthodologie disciplinaire 2**

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

### **Bloc 2a**

#### **Approfondissement en Linguistique 2 :**

Il s'agit de mener une réflexion argumentée à partir de faits de langue appartenant au domaine du groupe verbal à partir d'extraits authentiques en anglais. Les étudiants doivent être capables de décrire, identifier les marqueurs et/ou structures que comportent les segments soulignés, en rappeler les valeurs fondamentales, dans le but de montrer les enjeux sémantiques de ces formes en contexte. Le cours alterne entre apport théorique et exercices pratiques qui doivent être préparés par les étudiants.

#### **Ouvrages conseillés (au choix) :**

- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean-Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1992
- BOUSCAREN Janine. *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys, Gap, 1991
- JAMET Denis, *La Linguistique aux concours : méthodologie et problématiques*, Paris, Ellipses, 2014
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Linguistique et Grammaire de l'anglais*. Toulouse, PU Mirail, 1992
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Réussir le commentaire grammatical de textes. CAPES / Agrégation Anglais*, Paris, Ellipses, 1993
- LARREYA Paul & RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Montreuil, Pearson France, 2014

## **Histoire de la langue anglaise**

Ce cours s'attache à définir les principales époques de l'histoire de la langue anglaise et les principaux processus qui les ont caractérisées. Au-delà de l'aspect strictement linguistique des évolutions, on s'intéressera aux facteurs humains et sociaux qui ont conditionné les changements, dans une perspective de sociolinguistique historique.

### **Bloc 2b**

#### **Version et thème 2**

Ce cours consiste en une mise en pratique des techniques de traduction propres à la traduction littéraire. Pour le thème, on traduira de la langue source qu'est le français, vers la langue cible qu'est l'anglais. En version, on appliquera le schéma inverse.

#### **Traduction écrite-Traduction spécialisée**

Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

#### **Traduction orale-Interprétation**

Ce cours s'adresse à des étudiant·es ayant déjà pratiqué la traduction orale (version) dans leur parcours universitaire. Dispensé en laboratoire de langues, ce cours permet aux étudiant·es d'approfondir leurs compétences en traduction consécutive et simultanée. Les supports à traduire sont très variés (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films). La pratique quotidienne des médias en anglais et en français est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :

TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.

HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.

BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, 2012.

## **TAO 2**

Dispensé par une professionnelle de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs/futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction : le logiciel TRADOS à un niveau élémentaire puis approfondi.

## **Bloc 3**

### **Séminaires de recherche :**

#### **Approfondissement en littérature et civilisation américaines**

Ce cours portera sur le Sud (histoire et littérature).

Recueil au programme (des nouvelles spécifiques seront choisies et traitées en cours) :

Flannery O'Connor, *The Complete Stories* (1971), London, Faber and Faber, 1990.

#### **Civilisation britannique :**

La Réforme et l'Angleterre : rupture, ou héritage ?

Des indications de lecture seront suggérées en début de semestre.

#### **Civilisation de l'Empire britannique & du Commonwealth :**

Le programme sera communiqué à la rentrée.

## **MASTER 2**

### **Semestre 3**

#### **Bloc 1 Méthodologie de la recherche :**

Séminaire études anglophones + colloque UJM ou UDL

Méthodologie disciplinaire 3 18 TD C. Dualé

#### **Bloc 2 Savoirs linguistiques :**

Version/Thème 3 18 TD F. Reviron-Piégay / L. Tracy

Séminaire de linguistique 8 CM O. Glain / C. Jérémie

#### **Bloc 3 Culture :**

Approfondissement en littérature et civilisation américaines et britanniques 18CM F. Reviron-Piégay/E.Bouzonviller

Séminaire de littérature 8 CM E. Bouzonviller/A. Ventéjoux

Séminaire de civilisation 8 CM Y. Dureau/C. Dualé

#### **Bloc 4 Expérience professionnelle :**

**Insertion professionnelle Cap Avenir** : la validation se fera par l'intermédiaire d'une participation à l'une des opérations suivantes :

a. **L'opération "pitch ta boîte"** organisée par la Fondation de l'Université Jean Monnet au Palais des Congrès le 30/11.

Les étudiant.e.s rencontreront des chefs d'entreprises de différents secteurs et pourront échanger avec eux.

b. Une **demi-journée CapAvenir**

Les contenus incluront l'utilisation des réseaux sociaux et la réalisation de CV vidéo en langue étrangère.

c. Participer à la **journée des métiers** (en attente de confirmation de CapAvenir)  
Des professionnels viendront présenter leur métier (matin) et échanger avec les étudiant.e.s (après-midi). Métiers concernés : métiers du livre, musique et musicologie, arts plastiques, FLE, traduction et interprétation, métiers de l'enseignement et/ou de la recherche.

**Stage 2 semaines + rapport**

## **PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES**

### **Bloc 1**

#### **Séminaire études anglophones + colloque**

Choix à déterminer en accord avec le directeur/ la directrice de recherche. Un rapport à lui rendre pour chacun des deux événements (10 pages environ par rapport, sujet imposé ou résumé selon les instructions du directeur/de la directrice de recherche).

### **Méthodologie disciplinaire 3**

Le cours aborde les principales difficultés, liées à la recherche et à la rédaction du mémoire de Master 2, et fournit une aide méthodologique à la rédaction du mémoire et à la soutenance.

### **Bloc 2**

#### **Séminaires de linguistique**

1) Séminaire sur la variation et le changement linguistique en anglais.

Références :

A lire absolument / visionner absolument (de façon entièrement gratuite) :

- L'HOTE Emilie, "Introduction à la sociolinguistique", La Clé des Langues, article disponible en ligne sur :  
[http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/introduction-a-la-sociolinguistique-42309.kjsp?RH=CDL\\_ANG000000](http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/introduction-a-la-sociolinguistique-42309.kjsp?RH=CDL_ANG000000)

- SCHOESLER Lene (2007), L'évolution des langues, Conf'apéros, Cycle de conférences en Sciences du Langage, La Clé des Langues, ENS – LSH

[http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/l-evolution-des-langues-21287.kjsp?RH=CDL\\_PLU120000](http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/l-evolution-des-langues-21287.kjsp?RH=CDL_PLU120000)

Lectures complémentaires conseillées (pour les étudiants désireux de creuser le sujet) :

- TRUDGILL Peter, *Sociolinguistics. An introduction to language and society*, London, Penguin Books, 2000

- GLAIN Olivier, *Variations et changements en langue anglaise : événements historiques ; perspectives humaines et sociales*, Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2020.

- PYM Anthony (2008), University Course on the Sociolinguistics of English,  
<http://www.youtube.com/playlist?list=PL64603044F51F3130> 2)

2) 'The Guid Scots Tongue'

En prélude au séminaire, la lecture de Robert Burns est conseillée, ainsi que la prise de contact avec la version électronique du *Scottish National Dictionary*.

### **Bloc 3**

#### **Littérature Civilisation 3**

Étude de dossiers de littérature et civilisation US et GB de type concours. Documents distribués en cours.

**Séminaires de littérature** (en parallèle avec le programme d'agrégation 2022-24)

« F. Scott et Zelda Fitzgerald, incarnation d'une époque »

Des récits fictionnels et autobiographiques serviront de support à ce séminaire qui mettra en lumière l'œuvre littéraire et la vie de ces deux figures emblématiques de « l'Âge du jazz ». L'étude du motif de l'errance et du voyage sera privilégiée.

Lecture obligatoire :

Fitzgerald, Francis Scott. *The Cruise of the Rolling Junk* (1924), Londres, Hesperus Press, 2011.

2) Lecture obligatoire :

Fitzgerald, Francis Scott. *Tender Is the Night*. 1934. Londres, Penguin English Library, 2018.

**Pour aller plus loin :**

BOUZONVILLER Elisabeth et Marie-Agnès GAY, *Tender Is the Night F. Scott Fitzgerald*, Paris, Ellipses, 2022.

## **Séminaires de civilisation**

1) La démocratie américaine et sa confrontation au terrorisme et à la guerre.

Étude des documents de civilisation américaine distribués en début de cours

2) La Renaissance de Harlem : Écriture, musique et danse pendant l'ère du Jazz

Ce séminaire aborde les moments clefs de la Renaissance de Harlem, mouvement intellectuel des années folles qui se déroula dans le quartier d'Harlem à New York et qui fut annonciateur des Droits Civiques des années 1950 et 1960.

### **Pour aller plus loin :**

- DUALÉ Christine, *Langston Hughes et la Renaissance de Harlem : émergence d'une voix noire américaine*. Paris, L'Harmattan, 2017.
- DUALÉ Christine, *Harlem Blues : Langston Hughes et la poésie de la Renaissance afro-américaine*. Paris, L'Harmattan, 2014, 180 pages.

## **Bloc 4**

Stage 2 semaines + rapport, voir conseils en début de livret.

## **Semestre 4**

### **Bloc 1 : Méthodologie de la recherche**

Rédaction en anglais, puis soutenance en français, d'un mémoire de 100 pages minimum (voir consignes en début ce livret)

## I. 2/ Mention MEEF, parcours anglais

### Responsable pédagogique du Master MEEF pour l'année 2023-2024 :

Rémi Digonnet, MCF département d'anglais, Faculté ALL :

[remi.digonnet@univ-st-etienne.fr](mailto:remi.digonnet@univ-st-etienne.fr)

Bureau LR6

### Responsable administratif des Masters, faculté ALL :

Florence Mela : 04.77.42.13.21 [all-scolarité-meef@univ-st-etienne.fr](mailto:all-scolarité-meef@univ-st-etienne.fr)

### INSPE :

Catherine Jouve : secrétariat des MEEF (M1/ M2) : 04 77 49 29 82, [catherine.jouve@univ-lyon1.fr](mailto:catherine.jouve@univ-lyon1.fr)

Michaël Navarro, Coordonnateur académique second degré : 06 87 66 02 91, [michael.navarro@univ-lyon1.fr](mailto:michael.navarro@univ-lyon1.fr)

Le concours se passe désormais au cours du M2 (écrits en mars/avril, oraux en juin/juillet). L'enseignement du master est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative. Les UE se compensent à l'intérieur des blocs, en revanche, les blocs ne se compensent pas entre eux.

### Étudiants de M1

#### STAGES :

Trois stages vous seront proposés cette année :

- un stage filé : du 28/11/2023 au 29/03/2024

- un premier stage massé : du 08/01/2024 au 12/01/2024

- un deuxième stage massé : du 01/04/24 au 13/04/24

L'INSPÉ vous donnera toutes les informations utiles en temps voulu.

### Étudiants de M2

#### STAGES :

Le stage en établissement et en responsabilité se déroulera le lundi et le vendredi toute la journée.

### Calendrier et procédure d'inscription au concours du CAPES Externe d'anglais session normale 2024 (encore inconnus à ce jour)

Inscription à partir de septembre 2023 (12h) jusqu'en octobre 2023 (17h) sur le site

<http://www.education.gouv.fr/siac2>

Date des épreuves d'admissibilité : printemps 2024.

Date des épreuves d'admission : juin/juillet 2024.

Les calendriers prévisionnels ainsi que les lieux des épreuves d'admission pourront être consultés à partir du mois de décembre 2023 sur Publinet.

<http://publignetce2.education.fr/>

### Modalités et programme du CAPES externe d'anglais, session normale 2024 :

Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire. Lorsqu'une épreuve comporte plusieurs parties, la note zéro obtenue à l'une ou l'autre des parties est éliminatoire.

## A. — Epreuves d'admissibilité

### **1° Epreuve écrite disciplinaire**

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties :

a) Une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.

b) Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Des ouvrages illustrant le programme du concours peuvent être proposés à l'étude, à l'appui de celui-ci, ou faire l'objet d'une bibliographie indicative.

Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité) :

Thème des programmes de collège :

- ▶ École et société

Axes d'étude des programmes de lycée :

- ▶ Faire entendre sa voix : représentation et participation
- ▶ Sauver la planète, penser les futurs possibles
- ▶ Territoire et mémoire
- ▶ Mise en scène de soi

### **2° Epreuve écrite disciplinaire appliquée**

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles.

L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective.

Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe.

Les textes en langue étrangère qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement. Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

### 1° Epreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury.

L'épreuve comporte deux parties :

- une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

- une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : vingt minutes maximum ; entretien : dix minutes maximum).

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation de l'épreuve : trois heures. Durée totale de l'épreuve : une heure maximum.

Coefficient 5.

### 2° Epreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur ou de conseiller principal d'éducation au sein du service public de l'éducation et, le cas échéant, des établissements privés sous contrat qui participent à cette mission de service public dans le respect de leur caractère propre.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation (d'une durée de cinq minutes maximum) par le candidat des éléments de son parcours qui l'ont conduit à se présenter au concours. Cette présentation donne lieu à un échange de dix minutes minimum avec le jury, dans la limite du temps imparti à cette première partie de l'épreuve. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

L'épreuve est notée sur 20 avec une note éliminatoire à 0. L'évaluation du candidat est globale.

Durée : trente-cinq minutes ; coefficient 3.

Texte réglementaire :

Arrêté du 27 août 2013 / article 19

« Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master MEEF, chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. »

Le choix du sujet du mémoire de recherche, dans le respect du cadrage national, peut se faire dans trois domaines.

- Sujet principalement **disciplinaire** dans lequel le lien avec la pratique d'enseignement se fait au niveau de l'approfondissement des programmes scolaires.
- Sujet de nature **didactique** fondé sur une analyse réflexive et un travail scientifique en didactique.
- **Sujet portant sur un thème lié aux sciences de l'éducation.**

Préconisations:

- Volume : entre 40 et 80 pages (sans les annexes), c'est-à-dire entre 90.000 et 180.000 signes espaces compris.
- Police 12, Times New Roman, texte justifié, marges à 2,5, interligne 1,5.
- Correction de la langue et de la syntaxe : il s'agit d'un critère déterminant dans la note et elle peut entraîner une lourde sanction sur la note.
- introduction/conclusion/plan.
- Expliquer la démarche méthodologique et scientifique.
- notes et appareil critique qui respectent les normes en vigueur.
- Le mémoire rédigé en anglais doit être le fruit d'une réflexion argumentée et clairement exposée.
- Le mémoire s'appuie sur des sources et des références bibliographiques.
- Naturellement, chaque mémoire doit obéir à des consignes spécifiques décidées par le directeur de recherche.

L'étudiant(e) doit convenir d'un sujet de mémoire avec un(e) enseignant(e) du département d'anglais ou de la spécialité choisie le plus rapidement possible.

Il revient à l'étudiant de prendre régulièrement contact avec son directeur de mémoire afin de soumettre l'état d'avancement de ses recherches. Le directeur de mémoire reste seul habilité à décider si un travail peut être soutenu ou non et à choisir une date de soutenance.

Le mémoire doit être rendu **au moins 15 jours** avant la date prévue de soutenance. Si ce délai n'est pas respecté, la soutenance sera annulée.

## **RAPPORT de STAGE**

Le rapport de stage à rendre à l'enseignant de l'INSPÉ doit être rendu en temps et en heure. Chaque jour de retard sera pénalisé.

**M1 MEEF ANGLAIS**

L'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative.

Les UE se compensent à l'intérieur des blocs.

Les blocs ne se compensent pas entre eux.

<b>Bloc 1 (80h)</b> <b>L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects</b> <b>12</b>
<b>SR1</b> <b>Contextes : système éducatif</b>	s.1 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Culture numérique pour l'exercice du métier		10	Portfolio	Portfolio		
<b>SR2</b> <b>Connaissance du métier</b>	s.1 Le parcours de l'élève I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Le parcours de l'élève II	2	6	Portfolio	Portfolio		
<b>IRS</b> <b>Exercice du métier : mise en pratique</b>	s.1 Observation des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		6
	s.2 Acquisition des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		
	s.1 et s.2 Corps et voix		10	Portfolio	Portfolio		
<b>SIP :</b>		<b>SIP : Portfolio :</b> <b>Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage.</b> <b>Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année.</b> <b>5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.</b>					

<b>Bloc 2 (210h)</b> <b>L'enseignant, concepteur des apprentissages</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects</b> <b>24</b>
<b>SR1</b> <b>Cultures disciplinaires</b>	s.1 et s.2 Approfondissement en littérature et civilisation britanniques	18	18	2 écrits 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	12
	s.1 et s.2 Approfondissement en littérature et civilisation américaines	18	18				

	s.1 et s.2 Approfondissement en linguistique	18	18	2 écrits 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	
<b>SR2 Savoirs linguistiques appliqués</b>	s.1 et s.2 Traduction Thème		36	2 écrits 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	8
	s.1 et s.2 Traduction Version		36	2 écrits 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	
<b>IRS Compléments méthodologiques</b>	s. 1 Méthodologie disciplinaire		18	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	4
	s. 2 Méthodologie disciplinaire		12	1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	
<b>SIP : Concours blancs</b>							

<b>Bloc 3 (110h) L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects 12</b>
<b>SR1 Didactique de la langue vivante</b>	s.1 Ressources et objectifs		30	Portfolio	Portfolio		4
	s.2 Pratique orale, analyse document audio		18	1 oral	1 oral	1 oral	
<b>SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte</b>	s.1 Construire une séquence		12	Portfolio	Portfolio		4
	s.2 Grammaire et phonologie en contexte		20	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	
<b>IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique</b>	s. 1 Approche CECRL/axes thématiques et culturels des programmes de collège et lycée		12	Portfolio	Portfolio		4

	s. 2 Préparation concours écrit et oral		18	Portfolio	Portfolio		
<b>SIP : Stage</b>							

<b>Bloc 4 (80h)</b> <b>L'enseignant, praticien</b> <b>réflexif, acteur de son</b> <b>développement professionnel</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime</b> <b>continu</b>	<b>Régime</b> <b>bloqué</b>	<b>Rattrapag</b> <b>e</b>	<b>Ects</b> <b>12</b>
<b>SR1</b> <b>Séminaire</b> <b>de</b> <b>recherche 1</b>	s.1 Séminaire Littérature du Commonwealth	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4
	s.2 Séminaire Civilisation britannique	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	
<b>SR2</b> <b>Séminaire</b> <b>de</b> <b>recherche 2</b>	s.1 Séminaire au choix Littérature britannique ou Civilisation américaine	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4
	s.2 Séminaire Civilisation du Commonwealth	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	
<b>IRS</b> <b>Approche</b> <b>réflexive :</b> <b>ressources</b> <b>et</b> <b>méthodolog</b> <b>ie</b>	s.1 Ressources et méthodologie		12	1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4
	s.2 suivi de mémoire		20	Note de suivi de mémoire			
<b>SIP : Travail intermédiaire</b> <b>sur le mémoire</b>							

## ENSEIGNEMENTS BLOC 1

- **UE SR1 Contextes : système éducatif**

### **s. 1 : L'enseignant dans l'établissement**

Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.

### **s. 2 Culture numérique pour l'exercice du métier**

Certification PIX. Éducation aux médias et à l'information.

- **UE SR2 Connaissance du métier**

**s. 1 : Le parcours de l'élève 1**

Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.

**s. 2 : Le parcours de l'élève 2**

Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.

- **UE IRS Exercice du métier : mise en pratique**

**s. 1 : Observation des gestes professionnels**

Typologie des gestes professionnels. L'instauration de l'autorité. La relation enseignants/élèves. Les rituels, les sanctions. La construction de projets y compris interdisciplinaires au sein de TD mutualisés pour 2 disciplines en lien avec le stage.

**s. 2 : Acquisition des gestes professionnels**

Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

**s. 1 et s. 2 : Corps et voix**

Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

<b>ENSEIGNEMENTS BLOC 2</b>
-----------------------------

- **UE SR1 Cultures et méthodologie disciplinaires**

**s. 1 :**

**Approfondissement en littérature et civilisation britanniques (F. Reviron-Piégay)**

**Approfondissement en littérature et civilisation américaines (E. Bouzonviller)**

Pour ces deux cours, des dossiers de documents de type CAPES seront distribués et permettront de consolider les connaissances tout en travaillant la méthodologie de la synthèse de documents textes et iconographiques. L'objectif de ces cours est de préparer les étudiants à la première épreuve écrite d'admissibilité (composition) qui permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes de l'enseignement secondaire.

**Approfondissement en linguistique (R. Digonnet)**

Ce cours a pour objet l'étude grammaticale des formes nominales et de l'énoncé complexe dans une perspective énonciative. À partir d'invariants sémantiques définis, il s'agira d'envisager les effets de sens possibles développés en contexte pour aboutir à une analyse grammaticale.

Adamczewski Henri & Gabilan Jean Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.

Chuquet Hélène & Paillard Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

Garnier Georges & Guimier Claude, *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'agrégation d'anglais*, Nathan, Paris, 1997.

Goater Thierry, Lemmonier-Textier Delphine, Oriez Sandrine & Chauvin Catherine, *L'épreuve de traduction en anglais : Thème, version, commentaire linguistique*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

Huddleston Rodney & Pullum Geoffrey, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

**s. 2 :**

**Approfondissement en littérature et civilisation britanniques**

Le programme sera communiqué à la rentrée.

**Approfondissement en littérature et civilisation américaines (E. Bouzonviller)**

Ce cours portera sur le Sud (histoire et littérature).

Recueil au programme (des nouvelles spécifiques seront choisies et traitées en cours) : Flannery O'Connor, *The Complete Stories* (1971), London, Faber and Faber, 1990.

**Approfondissement en linguistique (O. Glain)**

Il s'agit de mener une réflexion argumentée à partir de faits de langue appartenant au domaine du groupe verbal à partir d'extraits authentiques en anglais. Les étudiants doivent être capables de décrire, identifier les marqueurs et/ou structures que comportent les segments soulignés, en rappeler les valeurs fondamentales, dans le but de montrer les enjeux sémantiques de ces formes en contexte. Le cours alterne entre apport théorique et exercices pratiques qui doivent être préparés par les étudiants.

Ce cours a également pour but de s'entraîner à mener des exploitations didactiques de faits de langue. Il s'agit de préparer à la fois le concours et la pratique professionnelle.

**Ouvrages conseillés (au choix) :**

- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean-Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1992
  - BOUSCAREN Janine. *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys, Gap, 1991
  - JAMET Denis, *La Linguistique aux concours : méthodologie et problématiques*, Paris, Ellipses, 2014
  - LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Linguistique et Grammaire de l'anglais*. Toulouse, PU Mirail, 1992
  - LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Réussir le commentaire grammatical de textes. CAPES / Agrégation Anglais*, Paris, Ellipses, 1993
  - LARREYA Paul & RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Montreuil, Pearson France, 2014
- Lecture supplémentaire conseillée :  
COQUILHAT Jean-Christophe (dir.), *Epreuve écrite disciplinaire appliquée : Préparation et sujets corrigés*, Ellipses, 2022.

• **UE SR2 Savoirs linguistiques appliqués**

**s. 1 :**

**Traduction thème (A. Bécharde-Léauté)**

Il s'agira de réinvestir les connaissances acquises en cours de traduction de licence. Une réactivation des connaissances grammaticales autant que traductologiques sera demandée, afin de nommer les catégories grammaticales et les procédés de traduction employés (repérage des relations de complémentation, de subordination ou des procédés énonciatifs, par exemple). Le travail hebdomadaire exigé se fera autant à partir de textes que de phrases de thème grammatical. Les divers procédés de traduction seront ainsi repérés à chaque cours, dans une démarche analytique empruntée à la stylistique comparée de l'anglais et du français.

Bibliographie :

- Chuquet, Hélène, et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Paris : Ophrys, 2004.
- Vinay, Jean-Paul, et Jean Darbelnet. *Stylistique comparée du français et de l'anglais : Méthode de traduction*. Paris : Didier, éd. rév. 2011.
- Wecksteen-Quinio, Corinne, Cindy Lefebvre-Scodeller, et Mickaël Mariaule. *La Traduction anglais-français : Manuel de traductologie pratique*. Bruxelles : De Boeck, éd. rév. 2020 (avec exercices en ligne).

### **Traduction version (R. Dignonnet)**

Ce cours permettra d'envisager les difficultés de la traduction littéraire et les manières d'y remédier grâce à l'étude des différents procédés de traduction et leur usage à travers un corpus de textes à destination de la préparation du CAPES.

Chuquet, Hélène, et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Paris : Ophrys, 2004.

#### **s. 2 :**

### **Traduction thème (L. Tracy)**

### **Traduction version (F. Reviron-Piégay)**

Ce cours de version permettra de préparer la deuxième partie de la première épreuve d'admission au CAPES, nous traduirons essentiellement des textes littéraires issus des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

Une bibliographie complète sera distribuée à la rentrée.

En attendant les étudiants peuvent travailler leur vocabulaire et revoir les techniques de traduction à l'aide des ouvrages suivants :

RAFROIDI Patrick, PLAISANT Michèle et SHOTT Douglas J. *Nouveau manuel de l'angliciste*. Gap : Ophrys, 1986.

VAN ROEY Jacques, GRANGER Sylviane et SWALLOW Helen. *Dictionnaire des faux amis français et anglais, English-French*. Paris : Duculot, 1995.

GRELLET Françoise, *Initiation à la version anglaise. The Word Against the Word*. Pratique de la traduction, Hachette Supérieur, 1993.

- **UE IRS Compléments méthodologiques et disciplinaires**

#### **s. 1 : Méthodologie disciplinaire (S. Chapuis)**

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

#### **s. 2 : Méthodologie disciplinaire (A. Ventéjoux)**

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

<b>ENSEIGNEMENTS BLOC 3</b>
-----------------------------

- **UE SR1 Didactique de la langue vivante 1**

#### **s. 1 :**

### **Ressources et objectifs (N. Dourlot et G. Ogier)**

Première approche de la didactique des langues : terminologie et définition des concepts clés.

Apprendre à didactiser des ressources en analysant leur potentiel didactique en regard des objectifs linguistiques, culturels, pragmatique et socio-linguistiques.

## **De la séquence à la séance (N. Dourlot et G. Ogier)**

De la séquence à la séance - Les fondamentaux d'une séance de LV. L'articulation des activités langagières. Travail à partir de manuels scolaires pour appréhender des ressources didactisées.

**s. 2 :**

### **Pratique orale, analyse document audio : Concours (F. Reviron-Piégay)**

Ce cours permettra de préparer la première partie de la première épreuve d'admission (épreuve de leçon). L'apprentissage de la méthodologie de l'épreuve s'appuiera sur la restitution, l'analyse et le commentaire de documents audio et/ou vidéo.

- **UE SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte**

### **s. 1 : Construire une séquence pour enseigner l'anglais (N. Dourlot et G. Ogier)**

Construire une compétence, construire la compétence de compréhension / de production  
Apprendre à construire une séquence actionnelle et concevoir et mettre un place un parcours d'apprentissage menant à une TF. Préparation à la partie b de l'écrit 2.

### **s. 2 : Grammaire et phonologie en contexte : Concours (O. Glain)**

Ce cours a pour but de travailler sur les règles de phonologie de la langue anglaise et sur la grammaire de l'oral. Le travail sera effectué au niveau des sons individuels (les phonèmes), des mots (accent lexical) et des phrases (accentuation, rythme, intonation). Les règles principales seront consultables dans un livret distribué en début d'année et seront résumées en début de chaque séance. L'essentiel du travail en classe sera constitué d'exercices de préparation au concours. Ce cours a également pour but de s'entraîner à mener des exploitations didactiques points de phonologie et de grammaire de l'oral. Il s'agit de préparer à la fois le concours et la pratique professionnelle. Nous mènerons donc une réflexion sur les objectifs et les stratégies à mettre en place du point de vue de l'enseignant, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les apprenants.

Bibliographie :

Des documents de référence seront distribués au cours du semestre.

Lectures supplémentaires conseillées :

BOUVET Pascal, *La phonologie de l'anglais – A l'école, au collège, au lycée*, Belin, 2021.

BOUVET Pascal (dir.), *Réussir l'épreuve écrite disciplinaire appliquée*, Belin, 2022.

COQUILHAT Jean-Christophe (dir.), *Epreuve écrite disciplinaire appliquée : Préparation et sujets corrigés*, Ellipses, 2022.

- **UE IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique**

### **s. 1 : Approche CECRL/axes thématiques et culturels des programmes de collège et lycée**

Approche du CECRL. Découverte des axes thématiques et culturels des programmes de collège et lycée. Connaissance des programmes - approche actionnelle - techniques de classe pour l'anglais.

### **s. 2 : Préparation concours écrit et oral : Concours (N. Dourlot et G. Ogier)**

## ENSEIGNEMENTS BLOC 4

- **UE SR1 Séminaire de recherche 1**

### **s. 1 : Littérature du Commonwealth (A. S. Letessier)**

Le programme sera communiqué en début de semestre.

**s. 2 : Civilisation britannique (C. Jérémie)**

La Réforme et l'Angleterre : rupture, ou héritage ?  
Des indications de lecture seront suggérées en début de semestre.

- **UE SR2 Séminaire de recherche 2**

**s. 1 : Littérature britannique ( Y. Dureau)**

Programme communiqué à la rentrée.

**ou Civilisation américaine (L. Tracy)**

This course looks at specific examples of how the rather unusual federal structure of the United States political system affects the way the country deals with contemporary social issues such as civil rights, education, health care and criminal justice.

**s. 2 : Civilisation du Commonwealth (A. S. Letessier)**

Le programme sera communiqué en début de semestre.

- **UE IRS Approche réflexive : ressources et méthodologie**

**s. 1 : Mémoire : méthodologie de la recherche, normes, sources, outils bibliographiques (E. Bouzonviller)**

Ce cours présente la méthodologie et les outils pour la rédaction du mémoire.

**s. 2 : Suivi de mémoire (directeur ou directrice du mémoire)**

**M2 MEEF ANGLAIS**

L'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative.

Les UE se compensent à l'intérieur des blocs.

Les blocs ne se compensent pas entre eux.

<b>Bloc 1 (80h)</b> <b>L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects</b> <b>12</b>
<b>SR1</b> <b>Contextes : système éducatif</b>	s.3-4 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier		6	Portfolio	Portfolio		
<b>SR2</b> <b>Connaissance du métier</b>	s. 3 L'élève dans l'établissement I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s. 4 L'élève dans l'établissement II	2	6	Portfolio	Portfolio		
<b>IRS</b> <b>Exercice du métier : mise en pratique</b>	s. 4 Préparation à l'épreuve orale 2		4 12	Portfolio	Portfolio		6
	s.3-4 Analyse de pratiques		10	Portfolio	Portfolio		
	s. 3-4 Acquisition des gestes professionnels		10	Portfolio	Portfolio		
	s.3-4 Corps et voix		8	Portfolio	Portfolio		

**SIP : Portfolio :**

Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage.

Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année.

5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.

<b>Bloc 2 (80h)</b> <b>L'enseignant, concepteur des apprentissages</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects</b> <b>12</b>
<b>SR1</b> <b>Cultures disciplinaires</b>	s.3 Approfondissement en littérature et civilisation américaines/britanniques	18		1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	4

	s.4 Approfondissement en littérature et civilisation britanniques/américaines	18		1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	
<b>SR2 Savoirs linguistiques appliqués</b>	s.3 et s.4 Traduction Thème		13	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	3
	s.3 et s.4 Traduction Version		13	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	
<b>IRS Compléments méthodologiques</b>	s. 3 Méthodologie disciplinaire		18	1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	5
	s.4 Stage			4 ECTS			
<b>SIP : Concours blancs</b>							

<b>Bloc 3 (80h) L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects 24</b>
<b>SR1 Didactique de la langue vivante</b>	s.3 Préparation à l'épreuve disciplinaire appliquée		20	Portfolio	Portfolio		5
	s.4 Préparation à l'oral 1		20	Portfolio	Portfolio		
<b>SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte</b>	s.3 Grammaire et phonologie en contexte		10	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	5
	s.4 Travailler l'objectif culturel		20	Portfolio	Portfolio		
<b>IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique</b>	s. 3 Conception de séquences		10	Portfolio	Portfolio		14
	s. 4 Stage			12 ECTS			
<b>SIP : Stage</b>							

<b>Bloc 4 (80h) L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapag e</b>	<b>Ects 12</b>
<b>SR1 Recherche et pratiques réflexives</b>	s.3 2 Séminaires de recherche au choix	16		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	2
	s.4 Langue orale		20	Oral	Oral	Oral	
<b>IRS Constructio n d'un parcours professionn el personnalis é</b>	s.3 Soutenance Mémoire Suivi de mémoire		24	Note du mémoire			8
	s.4 Construction d'un parcours professionnel personnalisé		20	Oral	Oral	Oral	2
<b>SIP : Mémoire</b>							

## ENSEIGNEMENTS BLOC 1

- **UE SR1 Contextes : système éducatif**

**s. 3-4 : L'enseignant dans l'établissement**

Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.

**s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier**

Certification PIX. Éducation aux médias et à l'information.

- **UE SR2 Connaissance du métier**

**s. 1 : L'élève dans l'établissement 1**

**s. 2 : L'élève dans l'établissement 2**

- **UE IRS Exercice du métier : mise en pratique**

**s. 4 : Préparation à l'épreuve orale 2**

**s. 3 et s. 4 : Analyse de pratiques**

**s. 3 et s. 4 : Acquisition des gestes professionnels**

Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

**s. 3 et s. 4 : Corps et voix**

Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

## ENSEIGNEMENTS BLOC 2

- **UE SR1 Cultures disciplinaires**

**s. 3 : Approfondissement en littérature et civilisation américaines / britanniques (E. Bouzonviller et F. Reviron-Piégay)**

**s. 4 : Approfondissement en littérature et civilisation britanniques / américaines (Y. Dureau)**

Pour ces deux cours, des dossiers de documents de type CAPES seront distribués et permettront de consolider les connaissances tout en travaillant la méthodologie de la synthèse de documents textes et iconographiques. L'objectif de ces cours est de préparer les étudiants à la première épreuve écrite d'admissibilité (composition) qui permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes de l'enseignement secondaire.

- **UE SR2 Savoirs linguistiques appliqués**

**s. 3 : Traduction thème (L. Tracy)**

**s. 3 : Traduction version (F. Reviron-Piégay)**

Ce cours de version permettra de préparer la deuxième partie de la première épreuve d'admission au CAPES, nous traduirons essentiellement des textes littéraires issus des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

Une bibliographie complète sera distribuée à la rentrée.

En attendant les étudiants peuvent travailler leur vocabulaire et revoir les techniques de traduction à l'aide des ouvrages suivants :

RAFROIDI Patrick, PLAISANT Michèle et SHOTT Douglas J. *Nouveau manuel de l'angliciste*. Gap : Ophrys, 1986.

VAN ROEY Jacques, GRANGER Sylviane et SWALLOW Helen. *Dictionnaire des faux amis français et anglais, English-French*. Paris : Duculot, 1995.

GRELLET Françoise, *Initiation à la version anglaise. The Word Against the Word*. Pratique de la traduction, Hachette Supérieur, 1993.

- **UE IRS Compléments méthodologiques**

**s. 3 : Méthodologie disciplinaire (C. Dualé)**

**s. 4 : Stage**

## ENSEIGNEMENTS BLOC 3

- **UE SR1 Didactique de la langue vivante 1**

**s. 3 : Préparation à l'épreuve disciplinaire appliquée**

**s. 4 : Préparation à l'oral 1**

- **UE SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte**

### **s. 3 : Grammaire et phonologie en contexte (O. Glain et R. Dignonnet)**

Ce cours a pour but de s'entraîner à mener des exploitations didactiques de faits de langue. Il s'agit de préparer à la fois le concours et la pratique professionnelle.

### **s. 4 : Travailler l'objectif culturel**

- **UE IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique**

### **s. 3 : Conception de séquences**

### **s. 4 : Stage**

<b>ENSEIGNEMENTS BLOC 4</b>
-----------------------------

- **UE SR1 Recherches et pratiques réflexives**

### **s. 3 : Deux séminaires de recherche au choix (voir Master EA)**

### **s. 4 : Langue orale (O. Glain et L. Clerc)**

Ce cours a un double objectif : préparer la première partie de la première épreuve d'admission de leçon (restitution, l'analyse et le commentaire de documents audio et/ou vidéo) et travailler l'anglais oral et ses spécificités à partir de situations concrètes donnant lieu à des prises de parole (interaction, médiation et prise de parole en continu).

- **UE IRS Construction d'un parcours professionnel personnalisé**

### **s. 3 : Mémoire : suivi de mémoire et soutenance**

### **s. 4 : Construction d'un parcours professionnel personnalisé**

Ce module pratique vise à nourrir une réflexion sur son propre parcours professionnel tout en préparant activement aux oraux du concours.

## II. 1/ Mention LLCER, Cultures et interculturalité des médias dans les mondes espagnol et latino-américain

**Responsable :** Gilles DEL VECCHIO – [gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr](mailto:gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr)

Il s'agit d'un Master spécifiquement Recherche qui prépare notamment les étudiants à une poursuite en Doctorat.

La mention langues, littératures, civilisations étrangères et régionales vise à fournir à l'étudiant.e la connaissance approfondie d'une langue et de la culture à laquelle elle est liée, ainsi qu'un niveau de qualification dans le domaine disciplinaire qui est le sien.

### Année 1 du master

- Consolider les pratiques inhérentes au domaine disciplinaire (thème, version, pratique du commentaire et de l'analyse de documents, rédaction et expression en espagnol, en français).
- Etendre ses connaissances culturelles sur l'Espagne et l'Amérique latine.
- S'initier au travail de recherche et se familiariser avec les outils théoriques et critiques.

### Année 2 du master

- Perfectionner les pratiques inhérentes au domaine disciplinaire et maîtrise des deux langues.
- Acquérir des connaissances de plus en plus spécialisées dans le domaine de recherche (littérature, histoire, image).
- Maîtriser les outils théoriques et critiques nécessaires à la recherche.
- Ouverture à l'international des volets pédagogiques et scientifiques avec possibilité d'une double diplomation.
- **L'année 2 du Master CIMMELA se déroule en distanciel sur la base de cours asynchrones.**

### Pour qui ?

#### Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de langues (LLCER ou LEA) pour le M1 et, suite à l'enregistrement de la e-candidature de l'étudiant.e sur le site de l'UJM, avoir été admis.e par la commission composée d'enseignants-chercheurs de l'UJM.
- Pour le M2, être titulaire d'un Master 1 d'espagnol ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- Pour s'inscrire en Master 2, il est indispensable d'obtenir l'accord d'un-e directeur/directrice de recherche du département d'espagnol.
- Des étudiant.es d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier après passage devant la Commission pédagogique du département d'espagnol.

### Et après ?

#### Débouchés

- Poursuite d'études en Doctorat (possibilité de cotutelle à l'international Espagne et Amérique hispanique)
- Préparation des concours, notamment du CAPES et de l'Agrégation d'espagnol
- Poursuite d'études en Master 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction à l'Université Jean Monnet (cette possibilité est offerte aux étudiant.es ayant validé un Master 1 LLCER Espagnol de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction : se reporter aux pages suivantes qui présentent la liste des cours de l'option Traduction)
- Poursuite dans des Ecoles Supérieures de Traduction et Interprétariat ou de Journalisme
- Divers concours pour l'Administration publique française, les Institutions européennes et des Organismes internationaux
- Secteur privé : entreprises ayant des relations internationales

# CIMMELA - ANNÉE 1

## ORGANISATION DU SEMESTRE 1 (cours mutualisés avec MEEF S1) (30 Ects)

Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances							
<b>Bloc 1 Recherche</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 8</b>	<b>Coef. 1</b>
Séminaire de spécialité 1 Recherche documentaire (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 SR2)		18	Oral en cours de semestre	Oral	Oral	4	1
Conférences ECLLA. Manifestations scientifiques			Compte rendu écrit	Compte rendu écrit		4	1

Développer et intégrer des savoirs spécialisés							
<b>Bloc 2 Langue</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 9</b>	<b>Coef.</b>
<b>Version 1</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR2)		18	Exercices en cours de semestre	Ecrit 1 h	Ecrit 1 h	3	1
<b>Thème 1</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR2)		18	Exercices en cours de semestre	Ecrit 1 h	Ecrit 1 h	3	1
<b>Linguistique 1</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 3 SR2)		12	Exercices en cours de semestre	Ecrit 1 h	oral	3	1

<b>Communication spécialisée pour le transfert des connaissances</b>							
<b>Bloc 3 Culture</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 13</b>	<b>Coef. 1</b>
<b>Civilisation 1</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	18	6	Exercices en cours de semestre	Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	5	1
<b>Littérature 1</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	18	6	Exercices en cours de semestre	Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	5	1
<b>Image 1</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	6	6	Exercices en cours de semestre	Oral	Oral	3	1

<b>Construire son projet professionnel</b>							
<b>Bloc 4 Suivil</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef.</b>
Suivi de mémoire			Remise problématique, plan, intro et biblio	Remise problématique, plan, intro et biblio		Annua lisé. Voir semest re 2	

**ORGANISATION DU SEMESTRE 2 (cours mutualisés avec MEEF S2)**  
**(30 Ects)**

Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances							
<b>Bloc 1</b> Recherche	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 8</b>	<b>Coef. 1</b>
<b>Suivi de mémoire</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 IRS)		Annualisé 11	Note de suivi de mémoire	Note de suivi de mémoire	Note de suivi de mémoire	2	1
<b>Séminaire 2</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 SR1)		18	Oral pendant le semestre	Oral	Oral	3	1
<b>Séminaire 3</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 SR1)		18	Oral pendant le semestre	Oral	Oral	3	1

Développer et intégrer des savoirs spécialisés							
<b>Bloc 2</b> Langue	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 4</b>	<b>Coef. 1</b>
<b>Version 2</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR2)		15	Exercices en cours de semestre	Ecrit 1 h	Ecrit 1 h	2	1
<b>Thème 2</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR2)		15	Exercices en cours de semestre	Ecrit 1 h	Ecrit 1 h	2	1

<b>Communication spécialisée pour le transfert des connaissances</b>							
<b>Bloc 3</b> Culture	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 12</b>	<b>Coef. 1</b>
<b>Civilisation 2</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	18	6	Exercices en cours de semestre	Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	5	1
<b>Littérature 2</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 2 SR1)	18	6	Exercices en cours de semestre	Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	5	1
<b>Image 2</b> (cours mutualisé avec MEEF Bloc 4 SR1)	6	6	Exercices en cours de semestre	Oral	Oral	2	1

Construire son projet professionnel							
<b>Bloc 4</b> <b>Expérience en milieu professionnel</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 6</b>	<b>Coef. 1</b>
<b>Stage de 2 semaines</b>			Remise rapport	Remise rapport	Remise rapport	4	1
<b>Insertion pro</b>			Validation module	Validation module		2	1

## CIMMELA - ANNÉE 2

### ORGANISATION DU SEMESTRE 3 (30 Ects)

Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances							
<b>Formation Bloc 1 Langue des arts</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 4</b>	<b>Coef. 1</b>
Lexicologie de spécialité	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	2	1
Etudes comparées de linguistique sémiotique	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	2	1

Développer et intégrer des savoirs spécialisés							
<b>Bloc 2 Artistes/œuvres des mondes espagnol et latino-américain</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 10</b>	<b>Coef. 1</b>
Arts du mouvement (audiovisuel, TV, cinéma, documentaires, spectacle vivant, dessin animé)	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	5	1
Arts et supports matériels (dessin, gravure, BD, peinture...) et numériques (dispositifs écraniques)	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	5	1

<b>Communication spécialisée pour le transfert des connaissances</b>							
<b>Bloc 3 Connaissance des contextes politiques du monde des arts</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 6</b>	<b>Coef. 1</b>
Contextes institutionnels du monde des médias	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	3	1
Contextes muséographiques	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	3	1

<b>Développer et intégrer des savoirs spécialisés I</b>							
<b>Bloc 4 Etudes transdisciplinaires des arts</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 8</b>	<b>Coef. 1</b>
Théorie approches intermédiales (Texte/image)	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	4	1
Mouvements convergents (Mouv. littéraires et artistiques) Convergences. Réécriture transmédiiale	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	4	1

<b>Construire son projet professionnel</b>							
<b>Bloc 5 Projet professionnel</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 2</b>	<b>Coef. 1</b>
<b>Module insertion professionnelle</b>			Validation du module			2	1

**ORGANISATION DU SEMESTRE 4**  
**(30 Ects)**

Construire son projet professionnel							
<b>Bloc 1</b> <b>Mémoire de recherche</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 30</b>	<b>Coef. 3</b>
Suivi de mémoire et soutenance			Soutenance		Soutenance	30	1

**PROGRAMME DU MASTER 1**  
**CIMMELA (cours mutualisés avec M1 S1 MEEF)**  
**SEMESTRE 1**

**Responsable : M. Del Vecchio**  
[gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr](mailto:gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr)

**BLOC 1 : Recherche**

**Séminaire de spécialité 1**

(cours mutualisé avec MEEF bloc 4 SR2) s.1 18h TD Mme CHIROL TO

**Conférences ECLLA**

s. 1

**BLOC 2 : Langue**

Version 1

s.1 18 TD Mme KAPPÈS-LE

MOING

(cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR 2)

Thème 1

(cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR 2) s. 1 18 TD Mme DUMONT

Linguistique 1

(cours mutualisé avec MEEF bloc 3 SR 2) s.1 12 TD Mme CHIROL TO

**BLOC 3 : Culture**

- Littérature

> Littérature 1 : La question de la mémoire historique dans la culture espagnole contemporaine

s.1 18h CM Mme SOUVIGNET  
6h TD

- Civilisation

> Civilisation 1 : Approches théoriques et critiques autour de la notion de "civilisation"

s.1 18h CM + 6h TD M. MARIGNO

- Images

> Images 1 : analyse images fixes

s.1 6h CM + 6h TD M. ROCHÉ

**BLOC 4 : Suivi**

**Suivi de mémoire**

s1. / s.2

**PROGRAMME DU MASTER 1**  
**CIMMELA (cours mutualisés avec M1 S1 MEEF)**  
**SEMESTRE 2**

**Responsable : M. Del Vecchio**  
[gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr](mailto:gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr)

**BLOC 1 : Recherche**

<b>Suivi de mémoire</b> (cours mutualisé avec MEEF bloc 4 IRS)	s.1 / s.2		Directeurs de mémoires
<b>Séminaire 2</b> (cours mutualisé avec MEEF bloc 4 SR1) « Image textuelle et image audiovisuelle »	s.2	18 TD	M. MARIGNO
<b>Séminaire 3</b> (cours mutualisé avec MEEF bloc 4 SR1) « Artes populares y sincretismo en América Latina »	s.2	18 TD	Mme RIMBOT

**BLOC 2 : Langue**

<b>Version 2</b> (cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR2)	s.2	15h TD	Mme SOUVIGNET
<b>Thème 2</b> (cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR2)	s. 2	15h TD	M. MARIGNO

**BLOC 3 : Culture**

<b>Littérature 2</b> <i>El gesticulador</i> (cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR1)	s.2	18 CM + 6 TD	M. ROCHÉ M. DEL VECCHIO
<b>Civilisation 2</b> Capmany, <i>Centinela</i> (cours mutualisé avec MEEF bloc 2 SR1)	s.2	18 CM + 6h TD	Mme KAPPÈS-LE MOING
<b>Images 2</b> (cours mutualisé avec MEEF bloc 4 SR1)	s.2	6 CM + 6TD	Mme RIMBOT

**Stage de 2 semaines**

**Insertion professionnelle Cap Avenir** : la validation se fera par l'intermédiaire d'une participation à l'une des opérations suivantes :

a. **L'opération "pitch ta boîte"** organisée par la Fondation de l'Université Jean Monnet au Palais des Congrès le 30/11. Les étudiant.e.s rencontreront des chefs d'entreprises de différents secteurs et pourront échanger avec eux.

b. Une **demi-journée CapAvenir**

Les contenus incluront l'utilisation des réseaux sociaux et la réalisation de CV vidéo en langue étrangère.

c. Participer à la **journée des métiers** (en attente de confirmation de CapAvenir)

Des professionnels viendront présenter leur métier (matin) et échanger avec les étudiant.e.s (après-midi). Métiers concernés : métiers du livre, musique et musicologie, arts plastiques, FLE, traduction et interprétation, métiers de l'enseignement et/ou de la recherche.

(module à valider)

**Stage M1 semestre 2**

Durée : 2 semaines ou 70 heures

Si stage en éducation nationale : minimum 20 heures d'observation de classe ou de participation à la classe.

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 ou 4 (Le stage peut éventuellement être prolongé d'une semaine lors des vacances de printemps).

Possibilité de faire un stage filé (ex : un jour par semaine notamment pour l'enseignement).

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises, unité de recherche UJM, éducation nationale

Condition : stage non rémunéré

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant.e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

**Pour les stages hors éducation nationale :**

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de la mission pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant.e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

**Pour les stages dans l'éducation nationale :**

- Présentation des caractéristiques de l'établissement, des niveaux et des classes observés pendant le stage (5 points)
- Présentation d'une séquence observée (série de séances articulées entre elles), de la progression dans laquelle elle s'inscrit (programmes des collèges et des lycées) (5 points).
- Analyse : place et rôle de l'enseignant.e, sa pédagogie et sa conduite de la classe, question de l'autorité et du climat de la classe, comportement des élèves, interactions diverses (5 points).
- Articulation de l'expérience observée avec les savoirs disciplinaires enseignés à l'Université (quels liens ?) ; intérêt du stage pour sa formation et pour son orientation professionnelle (5 points).

Pour ce type de stage, le questionnaire d'évaluation par le tuteur n'est pas utilisé.

L'étudiant.e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent.e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre.

**PROGRAMME DU MASTER 2  
CIMMELA  
SEMESTRE 3 Enseignements asynchrones**

**Responsable : M. Del Vecchio**  
[gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr](mailto:gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr)

**BLOC 1 : Langue des arts**

<b>Lexicologie de spécialité</b> Exploitation d'outils méthodologiques tels que ceux forgés par Reinhart Koselleck, qui ont été adaptés aux particularités synchroniques et diachroniques des mondes ibériques par des projets de recherche ambitieux comme Iberconceptos.	s. 3	8h CM	M. ROCHÉ
<b>Etudes comparées de linguistique sémiotique</b> Utilisation d'outils numériques pour la production et le transfert des connaissances.	s.3	4h CM + 6h TD	Mme FRÉJAVILLE

**BLOC 2 : Artistes/œuvres des mondes espagnol et latino-américain**

<b>Arts du mouvement</b> Las danzas de conquista	s.3	4h CM + 6h TD	Mme DUMONT
<b>Arts et supports matériels</b> Rupture et transgression en Espagne dans les années 1970 et début des années 1980. L'exemple de la photographie et de la bande-dessinée.	s.3	4h CM + 6h TD	Mme CHIROL TO

**BLOC 3 : Connaissance des contextes politiques du monde des arts**

<b>Contextes institutionnels du monde des médias</b> Le musée du Prado	s.3	8h CM	Mme KAPPÈS-LE MOING
<b>Contextes muséographiques</b> Stratégies muséographiques en Amérique latine : discours et contre-discours sur la nation.	s.3	8h CM	Mme RIMBOT

**BLOC 4 : Etudes transdisciplinaires des arts**

<b>Théories approches intermédiaires</b> Aproximación teórica a la intermedialidad	s.3	8h CM	M. MARIGNO
<b>Mouvements convergents</b> « La peinture dans le roman espagnol contemporain »	s.3	4h CM + 6h TD	Mme SOUVIGNET

**BLOC 5 : Projet professionnel**

**Insertion professionnelle Cap Avenir** : la validation se fera par l'intermédiaire d'une participation à l'une des opérations suivantes :

- L'opération "pitch ta boîte"** organisée par la Fondation de l'Université Jean Monnet au Palais des Congrès le 30/11. Les étudiant.e.s rencontreront des chefs d'entreprises de différents secteurs et pourront échanger avec eux.
- Une **demi-journée CapAvenir**  
Les contenus incluront l'utilisation des réseaux sociaux et la réalisation de CV vidéo en langue étrangère.
- Participer à la **journée des métiers** (en attente de confirmation de CapAvenir)  
Des professionnels viendront présenter leur métier (matin) et échanger avec les étudiant.e.s (après-midi). Métiers concernés : métiers du livre, musique et musicologie, arts plastiques, FLE, traduction et interprétation, métiers de l'enseignement et/ou de la recherche.

**PROGRAMME DU MASTER 2  
CIMMELA  
SEMESTRE 4**

**Responsable : M. Del Vecchio**  
[gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr](mailto:gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr)

**BLOC 1 : Mémoire de recherche**

**Suivi de mémoire et soutenance**

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret.

## II. 2/ Mention MEEF, Parcours espagnol

Responsable : Emmanuelle Souvignet : [emmanuelle.souvignet@univ-st-etienne.fr](mailto:emmanuelle.souvignet@univ-st-etienne.fr)

**Rentrée Inspé : Lundi 4 septembre à 14h, salle C01, pour les M1**  
**Jeudi 31 août à 14h, salle C01, pour les M2**

### Objectifs

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) permet de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES). C'est un master professionnel organisé en deux années qui combine des enseignements théoriques, des cours centrés sur la pratique professionnelle et une expérience de terrain :

**Année 1** : préparation du master 1 (avec stages d'observation et de pratique accompagnée)

**Année 2** Préparation du master 2 et du concours du CAPES, stage en responsabilité en alternance OU stage de pratique accompagnée

Cette formation a pour objectif de préparer des professionnels dans le domaine de l'enseignement secondaire. Elle s'articule à partir de 4 blocs de compétence définis nationalement :

Bloc 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Bloc 2 : L'enseignant, concepteur de ses enseignements

Bloc 3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève

Bloc 4 : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Le bloc 1 est géré par le centre local de l'INSPÉ à Saint-Étienne.

L'objectif est d'apprendre à enseigner une discipline au collège et au lycée. Il s'agit donc de maîtriser des savoirs et des savoir-faire liés à un champ disciplinaire, de développer des capacités à les transmettre et à les faire évoluer tout au long de la carrière. La formation vise également à dispenser une culture professionnelle commune à l'exercice des différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

### Pour qui ?

#### Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence LLCER espagnol pour le M1 et, suite à l'enregistrement de la e-candidature de l'étudiant.e sur le site de l'UJM, avoir été admis.e par la commission composée d'enseignants-chercheurs de l'UJM.
- Des étudiants d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier.
- Être titulaire d'un M1 MEEF pour le M2 (ou titre équivalent).
- 

### Et après ?

#### Débouchés

- Enseignement du second degré (en tant que certifié-e ou agrégé-e)

#### Pour les non-titulaires du concours :

- Enseignant-e comme vacataire ou contractuel-le.

- Formateur/formatrice dans les organismes de formation comme les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), les Maisons familiales rurales.
- Formateur/formatrice dans des Établissements publics de formation professionnelle (GRETA, Groupe d'Établissements publics locaux d'enseignement ; CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers ; AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes).
- Enseignant-e à l'étranger : l'AEFE, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger ; la mission laïque française, les alliances françaises.
- Enseignant-e à l'armée (surtout les langues).
- Autres possibilités :
  - Les associations, les organismes publics ou privés de cours de soutien scolaire ou de mise à niveau, en français, langues...
  - Les fonctions d'encadrement des jeunes publics : accompagnement, suivi éducatif, insertion sociale et professionnelle.
  - Conception, coordination et conduite d'activités éducatives et pédagogiques.
  - Expertise du public enfant/adolescent.

## MEEF M1 et M2B

### CADRAGE RAPPORT DE STAGE

1 exemplaire à rendre au second semestre

- Le contexte : profil de votre/vos établissement(s) d'affectation et de ses dispositifs spécifiques - **3 pages**
- Présentation de votre tuteur, des classes et des caractéristiques des élèves - **3/4 pages**
- 1<sup>ère</sup> partie : Explication d'une séance d'observation type et votre ressenti quant aux apports (et aux limites) de l'observation avant votre propre intervention lors de la 2<sup>ème</sup> partie du stage – **1/2 pages**
- 2<sup>ème</sup> partie du stage :
  - ◆ Contextualisation du référentiel de compétences en termes de mis en œuvre - **4/5 pages** : présentation complète et détaillée d'une séance ou d'une séquence d'enseignement (conception, réalisation et analyse réflexive).
  - ◆ Votre ressenti quant à votre capacité d'adaptation à enseigner une séquence que vous n'avez pas construite, le cas échéant - **1/2 pages**
- Bilan personnel du stage d'observation et de la construction de séquence pédagogique construit sur un ressenti et/ou les représentations du métier d'enseignant - **2 pages**.
- Annexe(s) comprenant notamment la séquence pédagogique que vous avez préparée
- Annexe(s) comprenant notamment la/les séquences pédagogiques que vous avez enseignée(s)
- Annexe(s) comprenant notamment la fiche d'évaluation du maître de stage que vous aurez préalablement récupérée lors de votre dernier jour d'observation.

---

Police principale - Times – 12

Interligne 1,5 (pour une meilleure lisibilité)

Vous êtes libres de choisir le type de page de garde, de présentation des titres et sous-titres.

---

Correction :

M1 : le rapport sera à rendre à l'enseignant qui s'occupe du 'Suivi de stage' S1 ou, éventuellement, à d'autres enseignants du département, selon les indications qui seront données aux étudiants.

M2B : le rapport sera à rendre à un des enseignants du département qui se chargera de la correction (voir page programme pour le nom de l'enseignant)

# MASTER MEEF, Parcours Espagnol

## ANNÉE 1

Attention : l'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre (s.1 / s.2) est indicative.

<b>Bloc 1</b> <b>L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects</b> <b>12</b>
<b>SR1</b> <b>Contextes : système éducatif</b>	s.1 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Culture numérique pour l'exercice du métier		10	Portfolio	Portfolio		
<b>SR2</b> <b>Connaissance du métier</b>	s.1 Le parcours de l'élève I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Le parcours de l'élève II	2	6	Portfolio	Portfolio		
<b>IRS</b> <b>Exercice du métier : mise en pratique</b>	s.1 Observation des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		6
	s.2 Acquisition des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		
	s.1 et s.2 Corps et voix		10	Portfolio	Portfolio		
<p><b>SIP : Portfolio :</b>            Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage.            Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année.            5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE)            Pas de rattrapage.</p>							

<b>Bloc 2</b> <b>L'enseignant, concepteur de ses enseignements</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects</b> <b>24</b>
<b>SR1</b> <b>Cultures disciplinaires</b>	s.1 et s.2 Littérature	36	<b>12</b>	Exercices en cours de semestre	1 écrit 3h	1 écrit 3h	14
	s.1 et s.2 Civilisation	36	<b>12</b>	Exercices en cours de semestre	1 écrit 3h	1 écrit 3h	
	s.1 et s.2 Images	12	12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	

<b>SR2 Savoirs linguistiques appliqués</b>	s.1 et s.2 Thème		33	Exercices en cours de semestre	1 écrit 1h	1 écrit 1h	7
	s.1 et s.2 Version		33	Exercices en cours de semestre	1 écrit 1h	1 écrit 1h	
<b>IRS Complément s méthodologi ques et disciplinaires</b>	s. 1 Méthodologie disciplinaire		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	3
	s. 2 Méthodologie didactique		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	
<b>SIP : Concours blancs</b>							

<b>Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapag e</b>	<b>Ects 12</b>
<b>SR1 Didactique de la langue vivante</b>	s.1 Mise en œuvre des langages et supports		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	<b>5</b>
	s.1 et s.2 Connaissance des programmes		12	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	
	s.2 Préparation à l'oral		18	Exercices en cours de semestre	1 oral	1 oral	
<b>SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte</b>	s. 1 et s.2 Stratégies rédactionnelles		20	Exercices en cours de semestre	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	<b>3</b>
	s.1 Linguistique grammaire		12	Un exercice en cours de semestre	Un écrit d'1h	Un oral	
<b>IRS Mise en œuvre didactique et pédagogiqu e</b>	s. 1 Analyse de pratique et suivi de stage		18	Rapport de stage			4
	s. 2 Initiation à la construction de séquences en lien avec le stage		18	Evaluation s orales en cours de semestre	1 oral	1 oral	
<b>SIP : Stage</b>							

<b>Bloc 4</b> <b>L'enseignant, praticien</b> <b>réflexif, acteur de son</b> <b>développement professionnel</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime</b> <b>continu</b>	<b>Régime</b> <b>bloqué</b>	<b>Rattrapag</b> <b>e</b>	<b>Ects</b> <b>12</b>
<b>SR1</b> <b>Recherche</b> <b>et pratiques</b> <b>réflexives</b>	s.2 Séminaire 2		18	1 oral en cours de semestre	1 oral	1 oral	5
	s.2 Séminaire 3		18	1 oral en cours de semestre	1 oral	1 oral	
<b>SR2</b> <b>Séminaire</b> <b>de</b> <b>recherche</b>	s.1 Séminaire 1		18	1 oral en cours de semestre	1 oral	1 oral	3
<b>IRS</b> <b>Constructio</b> <b>n d'un</b> <b>parcours</b> <b>professionn</b> <b>el</b> <b>personnalis</b> <b>é</b>	s.1 et s.2 Méthodologie de la recherche et formation BU		<b>11</b> (+ 15h BU)	Note de suivi de mémoire			4
<b>SIP : Travail intermédiaire</b> <b>sur le mémoire</b>							

# MASTER MEEF, Parcours Espagnol

## ANNÉE 2

Bloc 1 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
<b>SR1</b> Contextes : système éducatif	s.3-4 L'enseignant dans l'établissement	6	8 2 gr.	Portfolio	Portfolio		<b>3</b>
	s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier		6 2 gr.	Portfolio	Portfolio		
<b>SR2</b> Connaissance du métier	s. 3 L'élève dans l'établissement I	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		<b>3</b>
	s. 4 L'élève dans l'établissement II	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
<b>IRS</b> Exercice du métier : mise en pratique	s. 4 Préparation à l'épreuve orale 2		4 (2 gr.) 12 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		<b>6</b>
	s.3-4 Analyse de pratiques		10 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s. 3-4 Acquisition des gestes professionnels		10 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s.3-4 Corps et voix		8 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
<p><b>SIP : Portfolio :</b>            Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année.            5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.</p>							

Bloc 2 L'enseignant, concepteur de ses enseignements		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
<b>SR1</b> Cultures disciplinaires	s.3 et/ou s.4 Littérature	6	6	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	4
	s.3 et/ou s.4 Civilisation	6	6	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	

<b>SR2</b> <b>Savoirs linguistiques appliqués</b>	s.3 et/ou s.4 Thème		18	Exercices en cours de semestre	Un écrit 1h	1 écrit 1h	3
	s.3 et/ou s.4 Version		18	Exercices en cours de semestre	Un écrit 1h	1 écrit 1h	
<b>IRS</b> <b>Compléments méthodologiques et disciplinaires</b>	s. 3 Méthodologie disciplinaire		12	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	5
	s. 4 Faits de langue		8	Exercice en cours de semestre	Un écrit	Un oral	
	Stage (4 ects)			Un dossier	Un dossier	Pas de rattrapage	
<b>SIP Concours blancs</b>							

<b>Bloc 3</b> <b>L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects 24</b>
<b>SR1</b> <b>Didactique de la langue vivante</b>	s.3 Analyse de dispositifs didactiques collège		12	Exercices en cours de semestre	Un oral	Un oral	5
	s.4 Analyse de dispositifs didactiques lycée		12	Exercices en cours de semestre	Un oral	1 oral	
<b>SR2</b> <b>Savoirs appliqués : langue en contexte</b>	s.3 Préparation à l'oral 1 (espagnol)		10	Exercices en cours de semestre	Un oral	1 oral	5
	s.4 Préparation à l'oral 1 (français)		10	Exercices en cours de semestre	Un oral	1 oral	
<b>IRS</b> <b>Mise en œuvre didactique et pédagogique</b>	s.3 et s.4 Suivi de stage et conception de séquences		36	Exercices en cours de semestre	Un oral	Un oral	14 (12 pour le stage)
	Stage (MCCC)			Un dossier	Un dossier	Pas de rattrapage	
<b>SIP Stage et conception de séquences</b>							

Bloc 4		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
<b>SR1 Recherche et pratiques réflexives</b>	s.3 et/ou s.4 Images		18	Exercices en cours de semestre	Un oral	Un oral	6
	s.3 et/ou s.4 Séminaire	36		Exercices en cours de semestre	Un écrit	Un écrit	
<b>IRS Construction d'un parcours professionnel personnalisé</b>	s.3 Suivi individualisé de mémoire et préparation de soutenance		8	Un oral	Pas de régime bloqué	Pas de rattrapage	6
	s.4 Entraînement individualisé au concours (oral)		18	Un oral en cours de semestre	Un oral	Pas de rattrapage	
<b>SIP Mémoire</b>							

**Responsable : E. Souvignet**

**BLOC 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative**

**SR 1 - Contextes : système éducatif**

- L'enseignant dans l'établissement s.1 6h CM + 8h TD  
*Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.*
- Culture numérique pour l'exercice du métier s.2 10h TD  
*Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information.*

**SR 2 - Connaissance du métier**

- Le parcours de l'élève 1 s.1 2h CM + 6h TD  
*Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.*
- Le parcours de l'élève 2 s.2 2h CM + 6h TD  
*Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.*

**IRS – Exercice du métier : mise en pratique**

- Observation des gestes professionnels s.1 15h TD  
*Typologie des gestes professionnels. L'instauration de l'autorité. La relation enseignants/élèves. Les rituels, les sanctions. La construction de projets y compris interdisciplinaires au sein de TD mutualisés pour 2 disciplines en lien avec le stage.*
- Acquisition des gestes professionnels s.2 15h TD  
*Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.*
- Corps et voix s.1 / s.2 10h TD  
*Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.*

**BLOC 2 : L'enseignant, concepteur de ses enseignements**

**SR 1 – Cultures disciplinaires**

- Littérature
  - > Littérature 1 : La question de la mémoire historique dans la culture espagnole contemporaine s.1 18h CM 6h TD Mme SOUVIGNET
  - > Littérature 2 : *El gesticulador* s.2 18h CM + 6h TD M. DEL VECCHIO et M. ROCHÉ
- Civilisation
  - > Civilisation 1 : Approches théoriques et critiques autour de la notion de "civilisation" s.1 18h CM + 6h TD M. MARIGNO
  - > Civilisation 2 : Capmany *Centinela* s.2 18h CM + 6h TD Mme KAPPÈS-LE MOING
- Images
  - > Images 1 : analyse images fixes s.1 6h CM + 6h TD M. ROCHÉ
  - > Images 2 : analyse images mobiles s.2 6h CM + 6h TD Mme RIMBOT

**SR 2 – Savoirs linguistiques appliqués**

- Thème
  - > Thème 1 s.1 18h TD Mme DUMONT
  - > Thème 2 s.2 15h TD M. MARIGNO

- Version				
> Version 1	s.1	18h TD	Mme KAPPÈS-LE MOING	
> Version 2	s.2	15h TD	Mme SOUVIGNET	
<b>IRS – Compléments méthodologiques et disciplinaires</b>				
- Méthodologie disciplinaire	s.1	12h TD	Mme SOUVIGNET	
<i>Préparation à la méthodologie de l'exercice de composition</i>				
- Méthodologie didactique	s.2	12h TD	M. DEL VECCHIO	
<i>Préparation à l'épreuve écrite de construction de séquence</i>				

### **BLOC 3 : L'enseignant, maître d'œuvre dans ses classes**

#### **SR 1 – Didactique de la langue vivante**

- Mise en œuvre des langages et supports	s.1	12 TD	Mme DUMONT
<i>Stratégies de conception de séquence / séance dans le cadre de l'épreuve écrite</i>			
- Connaissance des programmes			
> Collège	s.1	6h TD	Mme CHAPOT
> Lycée	s.2	6h TD	Mme FERNANDEZ
- Préparation à l'oral	s.2	18h TD	M. DEL VECCHIO
<i>Préparation à l'analyse audio / vidéo de l'épreuve orale</i>			

#### **SR 2 – Savoirs appliqués : langue en contexte**

- Stratégies rédactionnelles			
<i>Préparation aux épreuves écrites en français et en espagnol</i>			
> Stratégies rédactionnelles 1	s.1	10h TD	Mme KAPPÈS-LE MOING
> Stratégies rédactionnelles 2	s.2	10h TD	Mme SOUVIGNET
-Linguistique grammaire	s.1	12h TD	Mme CHIROL TO
<b>IRS – Mise en œuvre didactique et pédagogique</b>			
- Analyse de pratique et suivi de stage	s.1	18h TD	Mme FERNANDEZ
- Initiation à la construction de séquences en lien avec le stage	s.2	18h TD	M. MOLANO

### **BLOC 4 : L'enseignant, praticien réflexif**

#### **SR 1 – Recherche et pratiques réflexives**

- Séminaire 2 : le champ littéraire	s.2	18h TD	M. MARIGNO
« Image textuelle et image audiovisuelle »			
- Séminaire 3 : le champ civilisationnel	s.2	18h TD	Mme RIMBOT
« Artes populares y sincretismo en América Latina »			

#### **SR 2 – Séminaire de recherche**

- Séminaire 1 : le champ des arts visuels	s.1	18h TD	Mme CHIROL TO
---	-----	--------	---------------

#### **IRS – Construction d'un parcours professionnel personnalisé**

- Méthodologie de la recherche et formation BU	s.1 / s.2		
> formation BU		15h	
> méthodologie de la recherche		11h TD	
<i>Ce module regroupe une formation assurée par la BU et le suivi des mémoires par les enseignants du département</i>			

**BLOC 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative**

**SR 1 - Contextes : système éducatif**

- L'enseignant dans l'établissement s.3 / s.4 6h CM + 8h TD  
*Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.*
- Culture numérique pour l'exercice du métier s.3 6h TD  
*Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information.*

**SR 2 - Connaissance du métier**

- L'élève dans l'établissement 1 s.3 2h CM + 6h TD  
*Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.*
- L'élève dans l'établissement 2 s.4 2h CM + 6h TD  
*Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.*

**IRS – Exercice du métier : mise en pratique**

- Préparation à l'épreuve orale 2 s.4 16h TD.
- Analyse de pratiques s.3 / s.4 10h TD
- Acquisition des gestes professionnels s.3 / s.4 10h TD
- Corps et voix s.3 / s.4 8h TD  
*Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.*

**BLOC 2 : L'enseignant, concepteur de ses enseignements**

**SR 1 – Cultures disciplinaires**

- Littérature  
  - > Quevedo s.3 6h CM + 6h TD M. MARIGNO
- Civilisation  
  - > Zama s.3 6h CM + +6h TD Mme DUMONT

**SR 2 – Savoirs linguistiques appliqués**

- Thème  
  - > Thème 1 s.3 12h TD Mme CHIROL TO
  - > Thème 2 s.4 6h TD Mme DUMONT
- Version  
  - > Version 1 s.3 12h TD Mme KAPPÈS-LE MOING
  - > Version 2 s.4 6h TD Mme KAPPÈS-LE MOING

**IRS – Compléments méthodologiques et disciplinaires**

- Méthodologie disciplinaire s.3 12h TD M. DEL VECCHIO  
*Préparation à la méthodologie de l'épreuve écrite n°2*
- Faits de langue s.4 8h TD M. DEL VECCHIO

**BLOC 3 : L'enseignant, maître d'œuvre dans ses classes****SR 1 – Didactique de la langue vivante**

- Analyse de dispositifs didactiques			
> Collège	s.3	12h TD	Mme CHAPOT
> Lycée	s.4	12h TD	Mme FERNANDEZ

**SR 2 – Savoirs appliqués : langue en contexte**

- Préparation à l'oral 1			
> Partie en espagnol	s.3	10h TD	M. ROCHÉ
> Partie en français	s.4	10h TD	M. DEL VECCHIO

**IRS – Mise en œuvre didactique et pédagogique**

- Suivi de stage et conception de séquences			
> Suivi de stage 1	s.3	18h TD	M. MOLANO
> Suivi de stage 2	s.4	18h TD	M. MOLANO

**BLOC 4 : L'enseignant, praticien réflexif****SR 1 – Recherche et pratiques réflexives**

- Images	s.3 / 4	18h TD	M. MARIGNO
« Image rhétorique et image fixe »			
- Séminaire 1 : préparation au concours <i>El gesticulador</i>	s.3 / 4	18h CM	M. DEL VECCHIO et M. ROCHÉ
-Séminaire 2 : préparation au concours <i>Centinela</i>	s.3 / 4	18h CM	Mme KAPPÈS-LE MOING
<b>IRS – Construction d'un parcours professionnel personnalisé</b>			
- Suivi individualisé de mémoire et préparation de soutenance	s.3	8h TD	
<i>Suivi de mémoire par les enseignants du département</i>			
-Entraînement individualisé à l'oral du concours	s.4	18h TD	
<i>Entraînements assurés par les enseignants du département</i>			

**Master :**  
*Arts, Lettres et Langues (ALL)*  
**Mention :**  
LLCER  
**Parcours :**  
*Études Hispaniques, Hispano-Américaines et Lusophones*

## Master MEEF

### CADRAGE DU MÉMOIRE DE MASTER

#### 0. CADRE GENERAL

Le Mémoire de Master, dont la préparation s'étend sur les deux années, sera soutenu au cours de la seconde année du Master (tout début Semestre 4 du Master) conformément aux dates fixées administrativement (en principe, janvier/février).

L'année de Master 1 est destinée à la mise en place d'une problématique en lien avec **le sujet et le corpus, qui devront avoir été définis avant la fin de la L3**, d'un appareil critique et théorique, d'une démarche méthodologique, ainsi qu'à la définition d'un plan et d'une bibliographie.

L'année de Master 2 est destinée au travail de rédaction et à la Soutenance.

Le Directeur/la Directrice de recherche **est en droit de refuser la soutenance des travaux non conformes aux cadres administratif et scientifique officiels** du Mémoire de Master.

#### 1. CADRE ADMINISTRATIF

##### 1.1. Master 1

- L'étudiant.e définit le titre définitif de son Mémoire en lien avec son Directeur/Directrice de recherche au cours des quatre premières semaines du premier semestre de Master 1 (Semestre 1 du Master) ;
- les huit autres semaines du Semestre 1 sont consacrées à la problématique et à la recherche bibliographique : une ébauche de bibliographie classée est remise au Directeur/Directrice de recherche, **au plus tard**, à la fin du premier semestre ;
- au cours du Semestre 2, l'étudiant.e définit son plan et remet son pré-Mémoire (Problématique, Plan, Bibliographie classée, Introduction, deux parties au choix rédigées) à son Directeur/Directrice de recherche, **en version papier ou numérique**, au plus tard **quinze jours avant la remise des notes à l'administration**.

##### 1.2. Master 2

- **Avant la fin du premier semestre** de Master 2 (Semestre 3 du Master), l'étudiant.e remet à son Directeur / Directrice de recherche **l'intégralité du Mémoire (dernière partie et Conclusion)** pour relecture, à savoir, 15-20 pages pour le Mémoire de Master MEEF, et entre 80-120 pages pour le Mémoire de Master Recherche) ;
- le Mémoire dans sa **version complète et définitive** 30-40 pages pour le MEEF ou 80-120 pages pour le Recherche- *fourchette ne comprenant pas les annexes éventuelles*) sera remis au Directeur / Directrice de recherche sous forme numérique ou sous forme papier et relié **au plus tard deux semaines avant la date prévue pour la Soutenance** (Semestre 4 du Master) soit de juin à septembre pour le Master Recherche et au mois de janvier au plus tard pour le Master MEEF, selon les dates fixées administrativement. L'ensemble du Mémoire devra avoir été validé par le Directeur / Directrice de recherche avant Soutenance ;
- **il revient au Directeur / Directrice de recherche de composer le Jury de Soutenance** qui sera constitué d'au moins deux membres, dont obligatoirement un enseignant(e)-chercheur(e) HDR dans le cas du Master Recherche.

#### 2. CADRE SCIENTIFIQUE

**2.1. Le Mémoire de Master MEEF** comptera 15-20 pages pour la partie universitaire et 15-20 pages pour la partie didactique, soit 30-40 page au total. Cette partie didactique, consistera en la **présentation d'une séquence de cours**, tel qu'attendu aux oraux du concours ; elle pourra, éventuellement, avoir fait l'objet d'un cours partiellement ou en totalité, à l'occasion du stage de formation.

Pour ce qui relève de la partie universitaire, la première, elle reprendra exactement le *corpus* de la partie didactique, mais analysée dans une perspective cognitive : **présentation des auteurs, du contexte artistique, du contexte**

**socio-culturel et historique** ; ces éléments ont pour finalité une mise en relation du *corpus* de documents (de préférence image/texte) à partir d'une **problématique commune**. Cette seconde partie s'apparente donc aux attendus des oraux du concours, tout en posant les bases d'une possible recherche universitaire ultérieure sous la forme d'une thèse, par exemple.

En somme, le Mémoire MEEF s'ajuste aux attendus du CAPES, tout en ouvrant la voie à une recherche de plus grande ampleur. Afin de bien, et de mieux, préparer à cette double perspective, il est **très vivement recommandé de choisir un corpus multimédial** (texte littéraire, texte historique, image fixe, image mobile, BD, *etc.*), et de l'aborder dans une perspective pluridisciplinaire (**méthodologie d'analyse de l'histoire, de l'image de la littérature**).

Le **Mémoire de Master Recherche** comptera 80-120 pages.

**2.2. La Charte typographique** : voir le Ch. 5 « Mémoires et Thèses : normes de présentation ».

**2.3. La langue** dans laquelle le Mémoire est rédigé sera différente de celle de la Soutenance (Français/Espagnol ou Espagnol/Français) ; cet aspect fera l'objet d'un accord entre le Directeur / Directrice de recherche et l'étudiant.e.

**2.4. L'impression** sera en R° ou en R°/V°, et sur des **feuilles paginées** de format **21 x 29,7 cm** (format A4).

**2.5.** La Soutenance se déroule comme suit :

**un exposé** de ses travaux par l'étudiant.e (environ 15 mn) ; et

**un entretien** avec le Jury (environ 15 mn).

**2.6. La présentation formelle** du Mémoire respectera rigoureusement les recommandations suivantes :

- la **Couverture** : nom de l'Université, de la Faculté, le titre du Mémoire, la dénomination du diplôme, les nom(s) et prénom(s) de l'auteur, ceux du Directeur / Directrice de recherche et la date prévue de la Soutenance ;

- la **Page de titre** : reprise des données de la Couverture ;

- les **Remerciements** éventuels : il est de tradition universitaire de remercier les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation des travaux de recherche ;

- le **Sommaire** ou la **Table des matières** : doit comprendre le titre des chapitres et des sous-chapitres avec les pages correspondantes sous la forme de deux colonnes distinctes ;

- l'**Introduction** : définition et justification du sujet, état scientifique de la question, mise en place des objectifs scientifiques, présentation de la problématique et du plan, de l'appareil critique et méthodologique ;

- le **corps du Mémoire** : il sera structuré en parties et en sous parties ;

- la **Conclusion** : reprend les vecteurs essentiels de la réflexion, souligne les apports du travail à la problématique de départ et ouvre éventuellement sur une mise en perspective de futurs travaux complémentaires (Doctorat) ;

- la **Bibliographie** raisonnée : la Bibliographie sera classée par axes principaux en fonction de la nature des travaux présentés ; et

- les **Index** éventuels : index des lieux, des noms, des termes notionnels, *etc.* Ils seront placés après la Bibliographie ou recueillis dans un volume à part et joint au Mémoire.

### 3. ENCADREMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Enseignants.es de la Filière d'Espagnol susceptibles d'encadrer des travaux de recherche :

**Mme. Anouk CHIROL TO**

**M. Gilles DEL VECCHIO**

**Mme. Raphaële DUMONT DIMIER**

**Mme. Morgane KAPPES LE MOING**

**M. Emmanuel MARIGNO**

**Mme. Emmanuelle RIMBOT**

**M. Raphaël ROCHÉ**

**Mme. Emmanuelle SOUVIGNET**

#### 4. MEMOIRES ET THESES : NORMES DE PRESENTATION

Certaines revues spécialisées exigent d'autres normes : dans ce cas les ateliers typographiques envoient une feuille de style (*hoja de estilo*) particulière.

##### 4.1. Présentation générale du travail

Le texte sera présenté seulement sur le recto de la feuille, en interligne 1,5 et avec la police Times New Roman 12 pts. Les notes, les citations, les appendices, les sources, la bibliographie et les index seront, sauf indication expresse, transcrits en simple interligne.

Marges : 2 cm en haut pour pouvoir numéroter les pages (texte à 4 cm du bord supérieur), 5 cm à gauche pour le texte normal et 7 cm pour les citations, 3 cm en bas, entre 2 cm et 1 cm à droite.

**Alinéas (retraits) à chaque paragraphe (sans saut de ligne) :** identiques dans tout le travail et mesurer 25 mm, à partir de la marge de gauche. ATTENTION : il ne faut pas de paragraphes de 3 ou 4 lignes ni de paragraphes de deux pages. **Ne pas sauter de ligne entre les paragraphes.**

Caractères en italique (cursiva) : **on doit obligatoirement mettre en italique les titres d'œuvres d'art et d'ouvrages cités, les noms de journaux et de revues, les noms de bateaux, les notes de musique, les mots étrangers y compris les expressions, citations et abréviations latines (*ibid.*, *idem*, *infra*, *supra*, *op. cit.*, et autres).**

Couverture et page de titre : les indications doivent donner de haut en bas les renseignements suivants : université, faculté, département / prénom et nom de l'auteur en majuscules / titre en majuscules / sous-titre en minuscules (avec majuscules initiales au premier mot et aux noms propres), centré en dessous du titre / nature précise du travail (mémoire de Master I, Thèse de Doctorat, etc.) / titre, prénom et nom du Directeur de Recherche : Monsieur le Professeur X. / date.

L'ouvrage se présentera ainsi : page de couverture avec les indications précédentes, une page blanche recto-verso, la page de titre semblable à la couverture + l'ensemble du travail. À la fin, il faut également une page blanche recto-verso juste avant la couverture.

Titres, sous-titres, numérotage des chapitres et des paragraphes : **les titres de parties occupent une page entière.** On indique d'abord à 6 cm du bord supérieur de la page, en lettres majuscules : PREMIERE PARTIE, DEUXIEME PARTIE (ou PARTIE II)..., puis, à 10 cm du bord supérieur, le titre propre à la partie, également en majuscules. Les titres des autres divisions importantes (préface, introduction, bibliographie, index, tables) s'écrivent également en majuscules et à 6 cm du bord supérieur d'une page. Les titres de chapitres doivent aussi figurer : on écrit à 4 cm du bord supérieur le mot CHAPITRE en majuscules, suivi de son numéro d'ordre en chiffres romains, mais CHAPITRE PREMIER s'écrit toujours en toutes lettres. Le titre du chapitre proprement dit se centre à 6 cm du bord supérieur de la page. Les titres et les sous-titres détachés du texte ne sont pas suivis de point final. On peut également employer un système de numérotation emboîtée. Celui-ci consiste à ajouter, dans un ordre logique et progressif, au numéro du chapitre un chiffre supplémentaire de classement chaque fois que l'on divise ou subdivise. Exemple :

- CHAPITRE V
- STRUCTURES ET MOUVEMENTS SOCIAUX
- 5.1. LES CLASSES SOCIALES
- 5.2. LE PROBLEME POLITICO-SOCIAL
  - 5.2.1. Structure et changement
  - 5.2.2. La désarticulation des classes sociales
- 5.3. LA MARGINALITE
  - 5.3.1. Marginalité et modernisation
  - 5.3.2. Marginalité et dépendance
  - 5.3.3. Marginalité et capitalisme
  - 5.3.4. Le problème démographique
    - 5.3.4.1. Le problème démographique urbain
    - 5.3.4.2. Le problème démographique rural

Ce système emboîté présente l'avantage de bien mettre en évidence la structure d'un chapitre mais il est assez délicat à utiliser lorsque les subdivisions sont très nombreuses et complexes.

Pagination : il vaut mieux paginer au milieu de la page, à 2 cm du haut de la feuille (ou au coin droit). On numérote les pages en chiffres arabes. On peut paginer en chiffres romains un avant-propos, une préface, une introduction d'une édition d'un texte ou d'une traduction, mais le texte, lui, est toujours paginé en chiffres arabes. On n'inscrit jamais de numéro de page sur les feuilles de garde, de faux-titre, de titre, d'indications de parties (y compris préface, introduction, conclusion, appendices, index, etc. ) et de départs de chapitres. Ces pages sont cependant comptabilisées et doivent être prises en considération pour la numérotation des suivantes.

Tableaux, cartes, illustrations qui ne nécessitent pas de techniques particulières de reproduction sont paginés normalement et comptabilisés. Si les documents à reproduire ne sont pas l'œuvre de l'auteur, il faut en mentionner les sources avec leurs références.

## 4.2. Présentation du texte

Ponctuation : elle doit être conforme aux usages grammaticaux. **On ne commence jamais une ligne par un signe de ponctuation** (sauf guillemets, parenthèses, crochets et tirets). **En français, les signes de ponctuation représentés par un graphisme simple (point, virgule) se placent immédiatement après la dernière lettre du mot qui les précède, mais ils doivent être suivis d'un espace. Les signes de ponctuation représentés par un graphisme double doivent être précédés et suivis d'un espace. ATTENTION : en espagnol, tous les signes sont suivis d'un espace, mais il n'y a pas d'espace avant.**

Parenthèses : il faut laisser un espace avant d'ouvrir une parenthèse et un après l'avoir fermée, sauf si celle-ci est immédiatement suivie d'un point ou d'une virgule. On ne laisse pas d'espace entre les parenthèses et les mots qu'elles renferment. L'ouverture d'une parenthèse ne doit pas être précédée d'une virgule. Les parenthèses dans les parenthèses sont à proscrire ; on emploie alors les crochets pour isoler une indication à l'intérieur des parenthèses.

Guillemets : on laisse un espace avant d'ouvrir et un espace après sauf si ceux-ci sont immédiatement suivis d'un point ou d'une virgule. Si le passage entre guillemets est considéré isolément (citation, discours direct par exemple) et requiert après lui un signe de ponctuation, celui-ci se place avant la fermeture des guillemets. On ne laisse pas d'espace entre les guillemets et les mots qu'ils renferment. **À la fin d'une citation, l'appel de note se situe après la fermeture des guillemets.**

Crochets : ils servent au même usage que les parenthèses et obéissent aux mêmes règles.

Tiret : il est précédé et suivi d'un espace. Il s'emploie dans un dialogue pour indiquer le changement d'interlocuteur. Il peut servir aussi, comme les parenthèses et les crochets, à isoler une indication ; dans ce cas on ne met pas de virgule devant le crochet d'ouverture et, si l'indication à isoler est en fin de phrase, le tiret de fermeture est remplacé par la ponctuation finale.

Points de suspension : ils se placent immédiatement, sans espace, après le mot qu'ils suivent. Après les points de suspension, la ponctuation normale est maintenue (sans espace pour la virgule et avec un espace pour les signes doubles), mais les points finaux et abrégatifs sont supprimés. L'expression "etc.", déjà suspensive, ne doit jamais être suivie de points de suspension. Quand ils indiquent la coupure d'une citation, on les met entre crochets pour les distinguer des points imputables à l'auteur du travail présenté.

Pour l'emploi du trait d'union et des majuscules : cf. les règles grammaticales. Simplement, pour les titres d'ouvrages, de recueils de poèmes, de tableaux, d'œuvres d'art, de films, etc., se présentent ainsi : *Le Rouge et le noir*, *L'Espoir*, *Le Printemps* de Botticelli, *Le Guépard* de Visconti... (majuscule à l'article défini s'il y en a un, et au premier mot qui le suit ainsi qu'aux noms propres entrant dans la composition du titre : *La Vie quotidienne au temps des Aztèques*, mais *Une vie* (art. indéfini) de Maupassant.

Citations : elles doivent être entre guillemets. Une citation courte est maintenue dans le corps du texte courant. Une citation longue est détachée du texte courant, apparaît en simple interligne avec une marge de 7 cm à gauche de la page. Si l'extrait que l'on veut citer commence par un alinéa (début de paragraphe, par exemple), il faut décaler la première ligne de la citation de 1 cm supplémentaire sur la droite ; si la citation est prise dans le corps d'un paragraphe, ce décalage supplémentaire de la première ligne n'existe pas.

**La ponctuation finale se place à l'intérieur des guillemets lorsque celle-ci appartient à la citation, à l'extérieur lorsque la citation est incorporée dans une phrase de l'auteur du texte courant. Une citation doit toujours se terminer par un chiffre d'appel de note placé immédiatement après les guillemets.**

Les citations ne doivent être altérées en quoi que ce soit. Toute suppression même d'un seul mot, doit être signalée par des points de suspension entre crochets. De même, tout mot, commentaire, explication... doit être entre crochets.

Pour garder à l'exposé son homogénéité, il est important d'introduire convenablement toutes les citations.

## 4.3. Présentation des notes

Toutes les notes en bas de page doivent être signalées dans le texte par un signe d'appel. L'appel de note et la note correspondante doivent évidemment avoir le même numéro. Les appels de notes se font par numérotation continue, par page ou par chapitre. L'appel est toujours placé avant le signe de ponctuation quand il y en a un. Pour les citations, l'appel de note doit se situer immédiatement après les guillemets et avant le signe de ponctuation final lorsque ce dernier n'appartient pas à l'auteur cité. Les notes sont présentées en simple interligne et leur présentation doit être uniforme dans tout l'ouvrage.

ATTENTION : tout emprunt à des publications antérieures, tout argument non personnel doit être justifié par une note fournissant avec précision les références d'origine. Il serait grave de s'attribuer les recherches et les découvertes d'autres chercheurs ou de laisser dans le doute cette attribution.

Référence à un ouvrage imprimé : l'ordre suivant est celui-ci : numéro d'appel de note, nom de l'auteur (en majuscules ou pas = BALZAC ou Balzac alors que dans le corps du texte il n'y a qu'une majuscule initiale = Balzac), prénom intégral, si possible, et en minuscules (sans séparation par une virgule du nom de l'auteur), titre de l'ouvrage en italique et sans guillemets, lieu, éditeur, date de publication, tome ou volume, page. Les mots "page", "tome", "volume" seront abrégés sous les formes : p., t., vol. (au pluriel comme au singulier mais on admet pp. pour pages au pluriel). La note se termine par un point. Exemple : BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 3e éd., Paris, Armand Colin, 1976, t. 2, p. 19.

Pour la référence à un ouvrage collectif ou article de revue ou de journal : exemples :

Dans un ouvrage collectif : CLEMESSY Nelly, "Emilia Pardo Bazán et les littératures étrangères", *Nationalisme et cosmopolitisme dans les littératures ibériques au XIXe siècle*, Université de Lille III, Editions Universitaires, 1975, p. 103-118.

Pour un article : PENOT Jacques, "L'expansion commerciale française au Mexique", *Bulletin Hispanique*, Bordeaux, t. LXXV, Nos 1-2, janvier-juin 1973, p. 169-201.

**Utilisation de *op. cit.*** (ou *Op. cit.* en début de ligne), *ibid.* (ou *Ibid.*), *idem* (ou *Idem*) : *op. cit.*, veut dire œuvre citée (en latin) et s'utilise pour reprendre une œuvre citée auparavant dans les notes (exemple : BRAUDEL Fernand,, *op. cit.*, p. 32.). Si on trouve plusieurs ouvrages du même auteur, on indique le début du titre : BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée...*, *op. cit.*, p. 32. Si, dans le corps du texte, l'auteur est cité, on ne le reprend pas dans la note (*Op. cit.*, p. 32.). Cette règle est valable tout au long du travail.

**Quand, par exemple, la note 2 d'une page reprend la même œuvre que dans la note immédiatement précédente (même page ou page précédente), on utilise *Ibid.* (*ibid.*), c'est-à-dire la même œuvre (exemple : *Ibid.*, p. 35.). S'il s'agit de la même œuvre et de la même page = *Idem*.**

Pour un article, les règles sont les mêmes, mais, puisqu'il ne s'agit pas d'une œuvre à mettre en italique, on écrit, par exemple : CLEMESSY Nelly, "art. cit.", p. 110 ou "art. cit." seulement si le nom de l'auteur se trouve dans le corps du texte.

On commence souvent une note, en français, par Voir (ou Cf.) = en espagnol Ver ou Véase.

#### **4.4. Présentation des sources et de la Bibliographie**

Tout travail de recherche doit être accompagné, à la fin de l'ouvrage (avant les index et les tables) d'une partie consacrée aux sources et à la bibliographie. On ne met dans la bibliographie que les ouvrages et articles utilisés dans le travail de recherche (lus par l'auteur du mémoire ou de la thèse).

Pour une bibliographie importante (surtout pour une thèse), on doit avoir recours à des divisions et subdivisions. On présente toujours d'abord les sources manuscrites, puis les ouvrages imprimés et enfin les articles de revues (on peut ajouter maintenant, encore après, les sites Internet utilisés).

La bibliographie des ouvrages peut être présentée soit globalement et par ordre alphabétique des noms d'auteurs, soit par sections spécialisées dans un ordre alphabétique ou chronologique. Pour les articles, on peut aussi adopter la même méthode.

Le classement alphabétique des auteurs s'établit selon des normes très complexes selon la langue. Voir le Directeur pour plus d'informations.

Pour le classement des œuvres d'un même auteur : le classement est chronologique.

La présentation est la même que pour les notes en bas de pages, mais, dans la bibliographie on met simplement le prénom entre parenthèses (les parenthèses ne sont pas obligatoires). Plusieurs types d'exemples : soit, très simplement : GREVISSE (Maurice), *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 1980, soit : GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 1980 soit GREVISSE (Maurice). - *Le Bon usage*. - Paris, Duculot, 1980.

#### **4.5. Index et Table des matières (ou Índice dans les deux cas parfois en espagnol)**

(Pour l'index, on trouve Índice de nombres (ou onomástico) et pour table des matières = sumario ou índice general ou de contenido).

L'Index (onomastique, par exemple) doit reprendre tous les noms cités y compris les notes, les appendices et la bibliographie. Selon la recherche, il peut y avoir, en outre, un index des matières. Se renseigner pour faire les index directement par l'ordinateur. Exemple : Durell (Lawrence) : 27, 61, 92n, 143, 145-148, 241 (n = page de la note). Il peut y avoir aussi un índice de ilustraciones ou de láminas (planches).

Si on veut introduire un glossaire, il faut le placer entre la bibliographie et les index.

En France, la table des matières (ou sommaire) se met, en général, à la fin, après la bibliographie et les index, et au début, en Espagne. La table des matières doit indiquer les titres et les pages des parties, divisions et subdivisions du travail. Pour la présentation, prendre un ouvrage scientifique à la BU.



Les objectifs principaux d'un·e étudiant·e s'orientant vers notre Master MRT doivent donc être triples :

- **rédaotionnels** : acquérir des techniques d'écriture, de portée générale et dans les domaines spécialisés de l'administration et du journalisme (presse *print* et web), maîtriser des méthodes rhétoriques et de stratégie de communication, ainsi que des outils d'analyse de discours (notamment médiatique) et de sémiologie (textes et images) ;
- **linguistiques** : perfectionner sa maîtrise de deux langues étrangères par l'exploration dynamique d'une grande variété d'exercices de traduction à l'écrit et à l'oral, y compris en langue spécialisée (au sujet de l'offre de langues du Master MRT : voir *infra*, la rubrique « Conditions d'admission ») ;
- **professionnels** : (re)visiter les repères d'une culture générale des métiers de la rédaction et de la traduction, ainsi que de l'interculturalité, et maîtriser les outils de la veille numérique ou du management de réseaux sociaux dans ces domaines ; perfectionner sa pratique des outils et des langages numériques qui serviront aux activités de la rédaction (PAO, codage) et de la traduction (TAO) ; acquérir des compétences administratives et entrepreneuriales essentielles : gestion, comptabilité, marketing, management, droit du travail, droit de l'entreprise.

Cette orientation professionnalisante très marquée est renforcée par la présence de **deux stages de longue durée** dans le cursus : 2 mois minimum en S2 et 5 mois minimum en S4.

## **Pour qui ? Quelles conditions d'admission ?**

L'étudiant·e qui s'oriente vers le parcours MRT doit avoir à son actif :

- une très bonne maîtrise du **français**,
- **deux langues étrangères** : une langue de spécialité et une langue de renforcement.

Compte tenu de l'offre stéphanoise, **les langues de spécialité dans le cadre du Master MRT sont l'anglais ou l'espagnol**, et le choix de la langue de renforcement se fait selon les modalités suivantes :

- si **l'anglais** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'espagnol**, ou **l'italien**, ou le **portugais** ;
- si **l'espagnol** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'anglais**, ou **l'italien**, ou le **portugais**.

**L'admission en Master 1 MRT** est soumise à un dépôt de candidature pour tous les étudiants et toutes les étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne), quels que soient les diplômes précédemment obtenus.

Pour faire acte de candidature, les étudiant·es doivent déposer une demande d'admission sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril. Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

**L'admission en Master 2 MRT** est :

- de droit pour les étudiant·es issu·es du Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, sous réserve d'avoir validé le Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, et de conserver la même combinaison linguistique (langue de spécialité / langue de renforcement),

- soumise à un dépôt de candidature pour tous les autres étudiants et toutes les autres étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne issu·es d'une autre formation que le Master 1 MRT), quels que soient les

diplômes précédemment obtenus. Pour faire acte de candidature, ces étudiant-es doivent déposer un dossier de candidature sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

NB. : Les étudiant-es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais de l'UJM Saint-Étienne avec l'option MRT (dite « option Traduction »), devront également déposer un dossier de candidature sur eCandidat (une attention particulière sera portée aux résultats obtenus à l'UE option MRT, dite « option Traduction »).

## **Et après ? Quels débouchés ?**

Les débouchés professionnels peuvent trouver leur place dans des cadres très variés : *freelance*, entreprise, agence, cabinet de conseil, administration, institution publique, collectivité territoriale, réseau associatif, réseau culturel et diplomatique français à l'étranger, ONG, organisation internationale, etc. Dans un horizon très large de débouchés possibles, les principales perspectives professionnelles sont :

- dans le domaine linguistique : traducteur/trice et/ou interprète (en indépendant·e ou en tant qu'employé·e) ;
- dans le domaine éditorial et journalistique : rédacteur/trice et web-rédacteur/trice, responsable de projet éditorial, responsable de projet web ;
- dans le domaine communicationnel et publicitaire : attaché·e de presse, chargé·e de relations publiques, responsable de communication, rédacteur/trice, *community manager*, *social media manager* ;
- dans le domaine touristique : guide conférencier/ère, guide interprète, accompagnateur/trice de voyages, agent·e de voyages, conseiller/ère tourisme (affaires et/ou loisirs).

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, SE REPORTER AU LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E MASTER MRT,  
TÉLÉCHARGEABLE À PARTIR DES PAGES MRT UJM :

[https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/master-XB/master-XB/master-traduction-et-interpretation-parcours-metiers-de-la-redaction-et-de-la-traduction-5\\_02\\_07\\_0020\\_FR.html](https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/master-XB/master-XB/master-traduction-et-interpretation-parcours-metiers-de-la-redaction-et-de-la-traduction-5_02_07_0020_FR.html)



# LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



- Communiquer
- Outils pédagogiques
- Services administratifs
- Bibliothèques
- Assistance
- Documents administratifs

🖥️: [www.univ-st-etienne.fr/myujm](http://www.univ-st-etienne.fr/myujm)

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



**Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.**

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en **WIFI** (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

🖥️ <https://documentation.univ-st-etienne.fr>

🖥️ <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>



Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...

Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :  
 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

**Adresse :** 35, rue du 11 novembre,  
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

**Localisation :** site Tréfilerie, bâtiment L 2<sup>me</sup> étage.

 04.77.42.16.52

 [puse@univ-st-etienne.fr](mailto:puse@univ-st-etienne.fr)

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

**Heures d'ouverture :** 9h-16h30 du lundi au vendredi (plus de précisions sur le site)

**Responsable :** M. Jean-Marie Roulin.

## **Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle**

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

**CAP AVENIR**

[capavenir@univ-st-etienne.fr](mailto:capavenir@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 16

## **Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.**

**Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)**

[ove@univ-st-etienne.fr](mailto:ove@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 18 04

## **Santé, logement et vie quotidienne**

**Santé et Médecine Préventive Universitaire**

04 69 66 11 00

**Soutien psychologique**

04 69 66 11 05

*Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous*

**Diététicienne**

04 69 66 11 05

*Les mercredis matin sur Rendez-vous*

**Assistante Sociale des Étudiants**

04 69 66 11 03

## **Accompagnement handicap et vie étudiantes**

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

## **Activités sportives**

**SUAPS**

[suaps@univ-st-etienne.fr](mailto:suaps@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 96